

2011RP-07

**Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché
du travail au Québec : enseignements tirés d'une
comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique**

Brahim Boudarbat

Rapport de projet
Project report

Montréal
Octobre 2011

© 2011 Brahim Boudarbat. Tous droits réservés. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.

Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaire majeur

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Partenaires corporatifs

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
CSST
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financière Sun Life, Québec
Gaz Métro
Hydro-Québec
Industrie Canada
Investissements PSP
Ministère des Finances du Québec
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan
State Street Global Advisors
Transat A.T.
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École Polytechnique de Montréal
HEC Montréal
McGill University
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

ISSN 1499-8610 (Version imprimée) / ISSN 1499-8629 (Version en ligne)

Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique^{*}

Brahim Boudarbat[†]

Faits saillants

En 2010, le taux de chômage des immigrants de 15 à 64 ans atteignait 12,4 % au Québec, comparativement à 10,4 % en Ontario et à 8,8 % en Colombie-Britannique. Par ailleurs, le rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs était de 1,7 au Québec, 1,3 en Ontario et 1,2 en Colombie-Britannique.

La crise économique des dernières années a affecté davantage les immigrants que les natifs : dans l'ensemble du Canada, le taux de chômage des immigrants a augmenté de 2,7 points de pourcentage entre 2008 et 2010 comparativement à 1,7 point pour les natifs. On note cette détérioration dans chacune des trois provinces étudiées et surtout en Colombie-Britannique : là-bas, le taux de chômage des immigrants a gagné 3,9 points de pourcentage entre 2008 et 2010. En Ontario, les immigrants ont vu leur taux de chômage s'accroître de 2,8 points de pourcentage durant la même période contre seulement 1,2 point au Québec.

L'écart de taux de chômage entre les immigrants du Québec et ceux de la Colombie-Britannique s'est nettement rétréci entre 2006 et 2010 en passant de 7,9 à 3,6 points de pourcentage. Cette tendance est attribuée à la grande détérioration de la situation des immigrants sur le marché du travail de la Colombie-Britannique.

Sur le plan du taux de chômage des natifs, le Québec se compare à la Colombie-Britannique et obtient des résultats supérieurs à ceux de l'Ontario. Il se compare également aux autres provinces canadiennes en matière d'intégration des immigrants qui ont acquis un diplôme d'études postsecondaires au Canada. Toutefois, cette province se distingue par un taux de chômage nettement plus élevé chez les immigrants qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires à l'étranger (13 %) par rapport à ceux qui détiennent un diplôme canadien (7,8 %). Dans les deux autres provinces, le lieu d'obtention du diplôme intervient relativement moins dans l'accès à l'emploi : le taux de chômage des immigrants détenteurs de diplômes postsecondaires étrangers était de 9,7 % en Ontario et 7,6 % en Colombie-Britannique en 2010.

^{*} L'auteur désire remercier Claude Montmarquette, Robert Lacroix et Marie Connolly Pray pour leurs commentaires et leurs suggestions hautement appréciés. Il tient aussi à remercier Sandy Mokbel, qui a agi comme assistante de recherche. De vifs remerciements vont également à Statistique Canada et au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), qui nous ont permis d'accéder aux données de l'Enquête sur la population active et de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada. Enfin, l'auteur est très reconnaissant au CIRANO pour son soutien financier.

[†] Université de Montréal, brahim.boudarbat@umontreal.ca

L'intégration rapide des nouveaux arrivants constitue un autre défi de taille pour le Québec. En 2010, le taux de chômage de ceux qui sont au pays depuis cinq ans ou moins atteignait 19,4 %, comparativement à 17,9 % en Ontario et à 13,8 % en Colombie-Britannique.

Une autre particularité du marché du travail québécois est qu'il est peu favorable aux immigrants peu instruits : en 2010, le taux de chômage de ceux qui n'avaient aucun diplôme s'élevait à 20,5 %, par rapport à 15,8 % en Colombie-Britannique et à 17,9 % en Ontario. À l'inverse, le taux de chômage des immigrants qui avaient un diplôme universitaire était de 9,4 % au Québec, de 9,0 % en Ontario et de 8,0 % en Colombie-Britannique. Ainsi, l'intégration dans le marché du travail au Québec et ailleurs n'est pas uniquement une question de reconnaissance des diplômes puisque ceux qui n'en ont pas ont généralement plus de problèmes à se trouver un emploi que les autres.

En dépit des difficultés d'intégration dans le marché du travail québécois, le pourcentage de nouveaux immigrants qui ont déclaré avoir eu des problèmes ou des difficultés à trouver de l'emploi est relativement moins élevé au Québec (63,8 %) qu'en Ontario (71,0 %) et en Colombie-Britannique (65,1 %).

De l'avis des immigrants eux-mêmes, le manque d'expérience au Canada représente l'obstacle majeur à l'obtention d'un emploi (71,8 % au Québec, 74,4 % en Ontario et 64,1 % en Colombie-Britannique). C'est donc dire que l'accès à un premier emploi convenable est crucial pour l'intégration des immigrants.

Le deuxième obstacle à l'obtention d'un emploi se rapporte à la langue. À ce chapitre, des problèmes ont été soulignés par 49,7 % des nouveaux immigrants du Québec, comparativement à 42,3 % en Ontario et à 48,5 % en Colombie-Britannique. Il y a donc lieu de renforcer les programmes qui permettent aux immigrants de maîtriser la langue d'usage dans le marché du travail du pays d'accueil.

Qu'elle soit fondée ou non, la perception de l'existence d'une discrimination à l'embauche est évoquée par très peu d'immigrants, mais la proportion de ceux qui en ont parlé est légèrement plus élevée au Québec (21,8 %) qu'en Ontario (17,1 %) et en Colombie-Britannique (12 %). Ces pourcentages tombent à 7,4 %, 3,2 % et 3,1 % respectivement pour ce qui est des principaux obstacles à l'emploi.

C'est au Québec que le taux de surqualification des diplômés universitaires nés au Canada est le plus faible : il s'établissait à 34,9 % en 2010, comparativement à 42,7 % en Colombie-Britannique et à 40,1 % en Ontario. Les immigrants du Québec qui détiennent un diplôme universitaire canadien bénéficient eux aussi de cet avantage comparatif, puisque leur taux de surqualification (43,6 %) est inférieur à celui des immigrants de la Colombie-Britannique (47,9 %). Quant aux immigrants détenteurs d'un diplôme universitaire obtenu à l'étranger, ils sont 64,9 % à être surqualifiés par rapport à leur emploi au Québec, 64,6 % en Ontario et 70,2 % en Colombie-Britannique. Ainsi, les immigrants de cette dernière province bénéficient d'un plus grand accès à l'emploi que ceux du Québec, mais, dans la plupart des cas, les emplois qu'ils occupent ne s'arriment pas à leurs compétences.

Au total, les natifs occupent plus souvent que les immigrants des emplois dans le secteur public et des postes syndiqués. Toutefois, on assiste à une amélioration de ces indicateurs d'emploi chez les immigrants entre 2006 et 2010.

C'est au Québec que le secteur public participe le plus à l'emploi des immigrants. En 2010, 16,5 % des immigrants salariés du Québec occupaient un emploi dans ce secteur comparativement à 14,9 % en Ontario et à 14,8 % en Colombie-Britannique. Par rapport à 2006, le poids du secteur public dans l'emploi des immigrants a augmenté de trois points de pourcentage au Québec, comparativement à moins

de deux points dans les deux autres provinces. Par conséquent, on ne peut faire de reproches au gouvernement du Québec et à ses établissements en matière de recrutement d'immigrants.

Les immigrants optent de plus en plus pour le travail autonome et le font dans une plus grande proportion que les natifs. C'est en Colombie-Britannique que cette forme d'emploi est la plus répandue parmi les immigrants (21,4 % en 2010). Au Québec, 18,7 % des immigrants ont créé leur propre emploi (17,1 % en Ontario), et ce pourcentage est en nette progression par rapport à 2006, alors qu'il n'était que de 16,9 % (15,8 % en Ontario et 21,8 % en Colombie-Britannique). L'encouragement à l'initiative privée pourrait constituer un élément important des programmes d'aide à l'intégration dans le marché du travail.

Comme chez les natifs, le taux de syndicalisation dans l'emploi est nettement plus élevé chez les immigrants du Québec (32 % en 2010) que chez ceux de l'Ontario (24,7 %) et de la Colombie-Britannique (28,3 %), et cette proportion est en croissance constante (30,4 % au Québec en 2006).

Le pourcentage d'immigrants qui occupaient un emploi permanent en 2010 était relativement moins élevé au Québec (84,9 %) qu'en Ontario (88,1 %) et en Colombie-Britannique (89,1 %). Quant à la proportion d'emplois à temps plein chez les immigrants, elle était de 83,6 % au Québec et 84,9 % en Ontario contre seulement 80,7 % en Colombie-Britannique.

Au chapitre de la rémunération, en moyenne, pour chaque dollar gagné par les natifs en 2010, les immigrants touchaient 0,93 \$ au Québec et en Colombie-Britannique, et 0,95 \$ en Ontario. Ces écarts ne tiennent pas compte des différences dans les caractéristiques des immigrants et des natifs.

Les analyses multivariées permettent de conclure que les caractéristiques observables des immigrants du Québec sont loin d'expliquer les écarts qui existent entre ces derniers et les immigrants de l'Ontario et de la Colombie-Britannique au chapitre du taux de chômage. Par exemple, l'écart de taux de chômage entre les immigrants du Québec et ceux de la Colombie-Britannique au cours de la période 2006-2010 n'aurait baissé que d'un cinquième, si les deux provinces avaient reçu le même type d'immigrants. Cette baisse aurait été d'un tiers dans le cas de l'écart entre le Québec et l'Ontario. Ainsi, les immigrants du Québec doivent composer avec un taux de chômage qui est à la base plus élevé que dans les autres provinces. Cette situation pourrait refléter un comportement des employeurs qui est peu favorable à l'embauche des immigrants au Québec, comme elle pourrait traduire une faible disposition de ces derniers à réviser à la baisse leurs attentes en ligne avec les réalités du marché du travail.

Nonobstant les problèmes d'intégration évoqués dans ce rapport, l'immigration représente une contribution positive : 87,6 % des immigrants actifs de 15 à 64 ans – 90,6 % de ceux qui sont des diplômés universitaires – occupent un emploi et contribuent au développement socioéconomique du Québec.

L'immigration est sûrement importante pour favoriser la croissance démographique et pour fournir de la main-d'œuvre au marché du travail. Toutefois, elle ne devrait pas diminuer l'importance des autres politiques qui ont un impact sur la taille et sur les compétences de la population active à court et à long terme. Le gouvernement devrait surtout continuer de favoriser l'investissement dans le système scolaire québécois, poursuivre sa lutte contre le décrochage scolaire et renforcer les mesures destinées aux familles pour augmenter le taux de natalité.

Table des matières

Liste des graphiques	i
Liste des tableaux	ii
Introduction	1
I- Données.....	5
II- Analyses descriptives	7
II. 1.- Accès à l'emploi.....	7
II.1.1- La situation en 2010	7
II.1.2- Évolution du taux de chômage entre 2006 et 2010	8
II.1.3- Le taux de chômage, selon le sexe	11
II.1.4- Le taux de chômage, selon le niveau d'études	12
II.1.5- Le taux de chômage, selon le lieu d'obtention du diplôme d'études postsecondaires	13
II.1.6- Le taux de chômage, selon l'année d'immigration	14
II.2- Difficultés rencontrées par les nouveaux immigrants dans leur recherche d'emploi.....	15
II.3- Conditions d'emploi des immigrants.....	19
II.3.1- La surqualification professionnelle	19
II.3.2- Le travail autonome.....	24
II.3.3- L'emploi dans le secteur public.....	25
II.3.4- L'affiliation syndicale	26
II.3.5- La permanence de l'emploi	27
II.3.6- Le travail à temps plein	28
II.3.7- La rémunération	29
III.- Écarts ajustés de taux d'activité et de chômage entre immigrants et natifs	30
IV.- Décomposition des écarts au chapitre des taux d'activité et de chômage des immigrants entre le Québec et les autres provinces.....	33
IV.1- Cadre théorique.....	34
IV.2- Décomposition des écarts entre les taux d'activité des immigrants	36
IV.3- Décomposition des écarts entre les taux de chômage des immigrants	40
Discussion et conclusion	44
Références	51
Annexe.....	54

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Évolution du taux de chômage des 15-64 ans entre 2006 et 2010, selon le statut d’immigrant et la province de résidence (%).....	10
Graphique 2 – Rapport des taux de chômage des immigrants et des natifs chez les 15-64 ans..	11
Graphique 3 – Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans immigrants détenteurs d’un diplôme d’études postsecondaires (y compris universitaires), selon le lieu d’obtention du diplôme et la province de résidence	14
Graphique 4 – Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans immigrants, selon l’année d’immigration et la province de résidence (%)	15
Graphique 5 – Types de problèmes ou de difficultés rencontrés par les nouveaux immigrants pour trouver un emploi au Canada	18
Graphique 6 – Difficulté la plus sérieuse rencontrée par les nouveaux immigrants pour trouver un emploi au Canada.....	19
Graphique 7 – Pourcentage de travailleurs autonomes de 15 à 64 ans, selon la province de résidence (%)	25
Graphique 8 – Part du secteur public dans l’emploi des 15-64 ans, selon la province de résidence (%)	26
Graphique 9 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans affiliés à un syndicat, selon la province de résidence (%)	27
Graphique 10 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans occupant un emploi permanent, selon la province de résidence (%).....	28
Graphique 11 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans occupant un emploi à temps plein, selon la province de résidence (%).....	29
Graphique 12 – Rapport entre la rémunération horaire des immigrants et la rémunération des natifs chez les salariés de 15 à 64 ans, selon la province de résidence (%)	30

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Taux de participation au marché du travail, d’emploi et de chômage des 15-64 ans en 2010, selon la province de résidence (%).....	8
Tableau 2 – Taux de chômage des 15-64 ans en 2010, selon le sexe et la province de résidence (%).....	12
Tableau 3 – Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans, selon le niveau d’études et la province de résidence (%).....	13
Tableau 4 – Pourcentage d’immigrants qui ont déclaré avoir eu des problèmes ou du mal à trouver un emploi durant les quatre premières années passées au Canada.....	16
Tableau 5 – Taux de surqualification chez les 15-64 ans qui détiennent un diplôme (d’études secondaires ou plus), selon la province de résidence (%).....	21
Tableau 6 – Taux de surqualification dans l’emploi chez les 15-64 ans qui détiennent un diplôme d’études universitaires, selon la province de résidence en 2010 (%).....	22
Tableau 7 – Écarts ajustés entre immigrants et natifs au chapitre du taux d’activité et du taux de chômage chez les salariés de 15 à 64 ans, selon le sexe et la province de résidence, 2010.....	33
Tableau 8 – Décomposition des écarts entre le taux d’activité des immigrants du Québec et celui des immigrants de l’Ontario et de la Colombie-Britannique durant la période 2006-2010.....	38
Tableau 9 – Décomposition des écarts entre le taux de chômage des immigrants du Québec et celui des immigrants de l’Ontario et de la Colombie-Britannique durant la période 2006-2010.....	42
Tableau A1 – Évolution du taux de chômage des 15-64 ans, selon le statut d’immigrant et la province de résidence (%).....	54

INTRODUCTION

L'immigration figure parmi les solutions que privilégient les gouvernements pour faire face au vieillissement de la population et répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée. Depuis les années 1960, les politiques d'immigration ont cherché à améliorer la qualité des flux migratoires afin d'en maximiser les bienfaits sur le plan économique. Instaurée pour la première fois par le gouvernement fédéral en 1967, la grille de sélection est donc constamment mise à jour pour insister sur les critères qui préfigurent du succès de l'insertion des nouveaux immigrants dans le marché du travail canadien.

Bien que l'immigration soit un champ de compétence partagé entre les gouvernements fédéral et provincial, le Québec a pendant longtemps été la seule province canadienne activement engagée dans ce domaine. En effet, le Québec a cherché dès les années 1960 à prendre le contrôle de l'immigration sur son territoire pour assurer, entre autres, la pérennité de son caractère distinct en tant que société francophone en Amérique du Nord : *« À partir des années 60, à l'époque où il accomplit sa Révolution tranquille, le Québec comprend qu'il doit maîtriser ce facteur de développement démographique, linguistique, social, économique et culturel »* (Robert, 2005, p. 70). Le premier ministère de l'Immigration du Québec fut créé en 1968, et l'Entente Couture-Cullen de 1978 délégua au Québec la responsabilité de choisir ses immigrants économiques selon ses propres critères. La première grille de sélection du Québec est instaurée en 1979 et mise entre autres sur la connaissance de la langue française. Par la suite, l'Accord Canada-Québec de 1991 (Accord Gagnon-Tremblay-McDougall) ajoute aux responsabilités du Québec l'accueil et l'intégration des nouveaux immigrants.

Au Canada et au Québec, les politiques d'immigration comprennent deux volets : un volet quantitatif qui touche la planification des niveaux d'immigration et un volet qualitatif qui a trait aux critères que devront satisfaire les candidats à l'immigration. Jusqu'au milieu des années 1980, le volume de l'immigration variait en fonction de la conjoncture économique, de sorte que le nombre d'immigrants reçus était plus faible pendant les périodes de récession économique. Cependant, face à la baisse du taux de natalité au Canada et au déclin démographique annoncé, le gouvernement fédéral décide d'augmenter les niveaux d'immigration annuels, sans égard à la situation macroéconomique du moment (Green et Green, 1999). Le nombre total de nouveaux immigrants permanents au Canada passe alors de 84 345 en 1985 à 216 038 en 1997, puis à 280 681 en 2010 (statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada). Au Québec, le nombre annuel moyen de nouveaux immigrants passe d'environ 22 000 dans les années 1980 à quelque

36 000 dans les années 1990, puis à près de 42 000 dans les années 2000¹. En 2010, le Québec a reçu près de 54 000 nouveaux arrivants². Il s'agit donc d'assurer la croissance démographique face à la dénatalité et au vieillissement de la population, tant au Québec que dans le reste du Canada.

Sur le plan qualitatif, les premières grilles de sélection visaient à répondre aux besoins immédiats du marché du travail canadien en favorisant l'immigration des candidats dont le profil correspondait aux emplois ou aux professions en demande. À partir du début des années 1990, c'est le critère du « plus haut niveau de scolarité atteint » qui prend de l'importance. De surcroît, les politiques d'immigration cherchent à augmenter la part de l'immigration économique dans l'immigration totale.

Ces orientations ont entraîné des modifications apparentes dans les compétences des nouveaux arrivants. Par exemple, en 2007, 54 % des nouveaux immigrants (c'est-à-dire ceux qui ont été admis il y a cinq ans ou moins) de 25 à 54 ans détenaient un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus), comparativement à 28 % des immigrants admis il y a plus de 10 ans et à 22 % des Canadiens de naissance (Statistique Canada, 2009). Théoriquement, ce changement qualitatif aurait dû avoir des effets positifs sur l'insertion des nouveaux immigrants dans le marché du travail, compte tenu du fait que la scolarité améliore les résultats qu'obtiennent les personnes nées au Canada dans le marché du travail. Or, l'évidence empirique nous montre qu'il a plutôt produit l'effet inverse.

En 2009, le taux de chômage atteignait 15 % des immigrants de 15 ans et plus qui étaient au Canada depuis cinq ans ou moins et 10 % de l'ensemble des immigrants, comparativement à 7,8 % des Canadiens de naissance³. Et quand ils parviennent à décrocher un emploi, les immigrants ont tendance à être surqualifiés. En 2006, la proportion de diplômés universitaires qui occupaient un poste exigeant une faible scolarité (commis, camionneur, vendeur, caissier, chauffeur de taxi) atteignait 28 % chez les hommes immigrants arrivés au pays depuis 10 ans ou moins et 40 % chez les femmes immigrantes (Galarneau et Morissette, 2008). Sur le plan de la rémunération, les immigrants de 25 à 54 ans arrivés depuis cinq ans ou moins qui travaillaient principalement à temps plein en 2007 avaient une rémunération hebdomadaire de 24 % inférieure à celle de leurs

¹ Calculs de l'auteur à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec.
(Tableau : Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1961-2009. Lien Internet : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/601.htm)

² Les nouvelles orientations de la politique d'immigration au Québec visent à ramener ce chiffre à 50 000 pour la période 2012-2015.

³ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0104.

homologues nés au Canada. Cet écart grimpe à 31 % lorsqu'il s'agit de travailleurs qui détiennent un diplôme universitaire (Statistique Canada, 2009).

Naturellement, cette situation a eu des répercussions négatives sur le bien-être économique des immigrants. En 2005, 21,6% d'entre eux touchaient un faible revenu, comparativement à 13,3 % des natifs du Canada. Chez les immigrants arrivés depuis cinq ans ou moins, ce taux s'élevait à 36 % (Picot, Lu et Hou, 2009). Fait important, le taux de faible revenu chez les immigrants a gagné 4,6 points de pourcentage entre 1980 et 2005, alors que celui des natifs a diminué de quatre points environ.

Bref, bien que les immigrants soient de plus en plus qualifiés et qu'un pourcentage croissant d'entre eux répondent aux exigences des grilles de sélection, leur situation économique s'est grandement détériorée au cours des dernières années. Les immigrants sont admis pour participer au marché du travail, mais il se trouve qu'une partie d'entre eux en est exclue. Et ceux qui tiennent à continuer à travailler doivent parfois faire face à des conditions d'emploi précaires.

La littérature rapporte plusieurs facteurs pour expliquer ces problèmes. Le plus important a trait au changement dans la structure des pays d'origine des immigrants et aux questions qui lui sont connexes, comme la non-reconnaissance du capital humain en provenance des nouvelles sources d'immigration. Ce problème de non-reconnaissance des compétences acquises à l'étranger pourrait s'expliquer par des problèmes liés à la langue, aux différences culturelles, à la qualité de l'éducation et à la discrimination, sans oublier la forte concurrence due à la hausse du nombre de natifs très scolarisés (Picot, 2008). Il est également possible que, depuis le bris du lien entre la situation sur le marché du travail et le nombre d'immigrants reçus, l'immigration augmente l'offre de travailleurs qualifiés de telle sorte que celle-ci dépasse les besoins du marché.

Nonobstant ces explications, ce qui caractérise la situation des immigrants, c'est qu'elle est loin d'être homogène dans toutes les régions canadiennes. Par exemple, le rapport de Boudarbat et Boulet (2010) publié par le CIRANO avait conclu que la situation des immigrants sur le marché du travail était plus problématique au Québec que dans les autres provinces canadiennes. En effet, tant par rapport aux natifs que par rapport aux immigrants des autres provinces, les immigrants du Québec affichent des taux d'emploi inférieurs et des taux de chômage supérieurs. Pourtant, ils sont eux aussi très scolarisés, ils parlent le français, et surtout, c'est le Québec qui les a sélectionnés, selon ses propres critères. Qui plus est, la situation sur le marché du travail est généralement la même pour les natifs vivant au Québec et pour leurs homologues des autres

provinces canadiennes. On peut alors se questionner sur les raisons de cet échec apparent du modèle d'intégration québécois.

Pour élaborer des solutions efficaces en matière de politiques publiques, il est plus que nécessaire de se tenir loin des portraits anecdotiques et d'avoir une connaissance détaillée de la situation des immigrants du Québec et des raisons de l'écart qui existent entre eux et leurs homologues des autres provinces. Toutefois, on note que les études qui comparent le Québec avec les autres provinces canadiennes sont relativement rares. C'est pourquoi le présent rapport se propose de revenir plus en détail sur la situation des immigrants dans le marché du travail québécois par rapport à celle des immigrants des deux autres grandes provinces d'immigration que sont l'Ontario et la Colombie-Britannique. Cet exercice de comparaison nous semble pertinent pour tirer des enseignements qui pourraient servir dans l'élaboration de politiques d'immigration et d'intégration au Québec. En plus d'étudier l'accès à l'emploi, nous proposons d'examiner certains indicateurs de la qualité de l'insertion des immigrants dans les marchés du travail provinciaux. En effet, les comparaisons faites uniquement en fonction des taux d'emploi et de chômage pourraient être trompeuses, car elles ne renseignent pas sur les conditions d'embauche des immigrants. Il se peut donc que les immigrants du Québec soient défavorisés face à certains indicateurs, mais avantagés par rapport à d'autres. D'où la nécessité d'avoir une image la plus complète possible de leur situation dans le marché du travail.

Ensuite, nous proposons d'expliquer les écarts observés entre les immigrants du Québec et leurs homologues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique au chapitre des taux d'activité et de chômage. À l'aide d'une méthode de décomposition appropriée, nous vérifierons si ces écarts sont dus à des différences dans les caractéristiques (observables) des immigrants de ces provinces ou à des traitements différents dans le marché du travail. S'il s'avère que les immigrants du Québec performant moins bien dans leurs fonctions à cause de leurs caractéristiques, les mesures de redressement devraient être mises en place en amont du problème, c'est-à-dire en modifiant les critères de sélection des immigrants. Sinon, les interventions devront se situer en aval du problème, c'est-à-dire qu'elles devront favoriser l'embauche des immigrants.

La suite de ce texte est organisée comme suit : nous présentons d'abord les données utilisées; puis, nous dressons un portrait descriptif de la situation des immigrants dans le marché du travail (accès à l'emploi et caractéristiques des emplois occupés) et nous passons en revue les types de difficultés que les immigrants éprouvent à trouver un emploi. Ensuite, nous effectuons des analyses multivariées, afin de déterminer les écarts ajustés de taux d'activité et de taux de chômage entre les immigrants et les natifs de chacune des trois provinces étudiées, avant de

présenter les résultats de la décomposition qui permettent de comprendre les raisons des écarts entre la situation des immigrants du Québec et celle des immigrants des deux autres provinces. Dans la dernière section, nous résumons nos principaux résultats et évoquons certaines de leurs retombées sur les politiques publiques du gouvernement québécois.

I- DONNÉES

Cette étude quantitative repose sur l'exploitation des données de l'Enquête sur la population active (EPA). Créée en 1945, cette enquête mensuelle est réalisée auprès des ménages par Statistique Canada, dans le but de broser un tableau complet et détaillé du marché du travail canadien. Elle permet la diffusion d'indicateurs standards mensuels du marché du travail comme le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité, ce qui permet de suivre l'évolution de la situation (Statistique Canada, 2010). La population cible de l'EPA comprend toutes les personnes de 15 ans et plus qui résident dans les provinces du Canada. Les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos qui ont résidé dans ce type d'établissement pendant plus de six mois) sont exclus du champ de l'enquête (Statistique Canada, 2010). Par ailleurs, selon le plan de sondage de l'EPA, les ménages sélectionnés restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs avant d'être remplacés par d'autres ménages. Ce système de rotation suppose que chaque mois, le sixième des ménages sondés est remplacé.

Malgré leur richesse, les données de l'EPA ne permettaient pas d'étudier la situation des immigrants sur le marché du travail, pour la simple raison que ceux-ci n'y étaient pas identifiés. Pour l'essentiel, les études dans ce sens étaient réalisées à partir des données du recensement qui, toutefois, n'a lieu qu'une fois tous les cinq ans, et dont les données ne sont rendues publiques qu'après un certain délai. Pour répondre à un besoin grandissant d'information sur les immigrants au Canada, Statistique Canada a donc ajouté de nouvelles questions à l'EPA. Ainsi, depuis janvier 2006, le statut d'immigrant, le pays de naissance, le lieu d'obtention du plus haut diplôme et la date à laquelle ils ont immigré font partie des informations collectées auprès des répondants. Ces données sont comparables à celles qui ont été collectées lors du recensement de 2006 (Statistique Canada, 2010). Dès lors, il est devenu possible d'avoir une image à jour de la situation des immigrants sur le marché du travail canadien. Toutefois, la taille de l'échantillon est relativement limitée comparativement à celle du recensement, ce qui ne permet pas toujours de produire des résultats très détaillés. Par ailleurs, l'EPA ne comporte pas de question sur les connaissances

linguistiques, ce qui constitue un manque de taille quand on sait le rôle des langues dans l'intégration dans le marché du travail.

Dans le cadre de la présente étude, nous allons mettre à contribution les données de l'EPA de 2006 à 2010. Pour chacune de ces années, nous avons combiné les douze fichiers mensuels de données qui s'y rapportent. Par la suite, nous avons retenu les personnes de 15 à 64 ans qui sont des Canadiens de naissance ou des immigrants. Les personnes de 65 ans et plus et les résidents temporaires ont été exclus du champ de notre étude. L'exclusion des personnes de 65 ans et plus s'explique essentiellement par le faible taux de participation au marché du travail des personnes appartenant à ce groupe d'âge, qui sont par conséquent moins touchées par les problèmes d'intégration dans le marché du travail. La population des résidents temporaires est composée des étrangers vivant au Canada avec un permis de travail ou un permis d'études, et de ceux qui réclament le statut de réfugié, ainsi que des membres de leur famille qui vivent avec eux.

Dans un premier temps, nous effectuerons des analyses descriptives en comparant la situation au Québec avec celle qui existe dans les deux autres plus grandes provinces d'immigration : l'Ontario et la Colombie-Britannique. Nous privilégierons le taux de chômage comme indicateurs de l'accès à l'emploi. Nous examinerons également certaines caractéristiques des postes occupés (qualification, secteur d'emploi, affiliation syndicale, permanence dans l'emploi, nombre d'heures travaillées par semaine, et rémunération).

Nous étudierons également les types de problèmes ou de difficultés éprouvés pour trouver un emploi au Canada tels que rapportés par les nouveaux immigrants eux-mêmes. Les données pour cette partie du rapport proviennent de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Cette enquête a été menée auprès des immigrants arrivés au Canada entre le 1^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2001 qui étaient âgés de 15 ans ou plus au moment de leur admission; elle avait pour objectif principal d'examiner le processus d'intégration de ces immigrants durant leurs quatre premières années au Canada. Pour ce faire, les immigrants sélectionnés ont été interviewés à trois reprises, c'est-à-dire six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au pays.

II- ANALYSES DESCRIPTIVES

II. 1.- Accès à l'emploi

II.1.1- La situation en 2010

Le tableau 1 nous apprend qu'en 2010, le taux d'activité des 15-64 ans était plus élevé chez les natifs (78,5 %) que chez les immigrants (76,2 %), alors que le taux de chômage était plus haut chez les immigrants (9,9 %) que chez les natifs (7,6 %). Au vu du portrait présenté dans l'introduction, ces faits ne sont pas nouveaux. L'examen de la situation par province nous mène à la même conclusion : dans toutes les régions étudiées, le taux d'activité reste systématiquement supérieur chez les natifs par rapport à celui que l'on enregistre chez les immigrants, alors que le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants. On note, cependant, que les immigrants du Québec ont plus tendance que les immigrants de la Colombie-Britannique à participer au marché du travail (75,3 % c. 74 %). Ils doivent, toutefois, composer avec un taux de chômage qui est le pire au Canada (12,4 %), ce qui se répercute négativement sur leur taux d'emploi. En Colombie-Britannique, le taux de chômage des immigrants est de 8,8 % alors qu'il est de 10,4 % en Ontario. Chez les natifs, le Québec fait bonne figure avec un taux de chômage de 7,3 % comparativement 8,1 % en Ontario et à 7,6 % dans l'ensemble du Canada.

Le taux de chômage élevé des immigrants du Québec fait en sorte que leur taux d'emploi (66 %) se trouve moins élevé que celui des immigrants de la Colombie-Britannique (67,5 %) même si, à la base, leur taux de participation au marché du travail est relativement plus élevé. Mêmes constats au chapitre des écarts entre immigrants et natifs : le Québec affiche presque le même écart que l'Ontario au chapitre du taux d'activité (2,5 points) et fait mieux que la Colombie-Britannique qui exhibe un écart de 4,3 points. Cependant, il présente le plus grand écart au chapitre du taux d'emploi entre immigrants et natifs, soit 6,1 points de pourcentage, comparativement à 4 points en Ontario et à 5 points en Colombie-Britannique. Au chapitre du taux de chômage, l'écart entre immigrants et natifs est de 5,1 points de pourcentage, au Québec comparativement à 2,3 points en Ontario et à 1,4 point en Colombie-Britannique.

À la lumière de ces données, il semble que le Québec attire des immigrants qui sont attachés au marché du travail, mais qu'il ait plus de difficultés à les insérer dans sa population de travailleurs. Un autre résultat important qui se dégage du tableau 1 tient au fait que le Québec se distingue des autres provinces canadiennes uniquement sur le plan de l'intégration des immigrants, puisque les résultats de sa population née au Canada sont globalement comparables à ceux des autres provinces et de l'ensemble du Canada.

Tableau 1 – Taux de participation au marché du travail, d'emploi et de chômage des 15-64 ans en 2010, selon la province de résidence (%)

	Taux d'activité*		Taux d'emploi**		Taux de chômage***	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Québec	77,8	75,3	72,1	66,0	7,3	12,4
Ontario	78,5	76,1	72,2	68,2	8,1	10,4
Colombie-Britannique	78,3	74,0	72,5	67,5	7,4	8,8
Ensemble du Canada	78,5	76,2	72,6	68,7	7,6	9,9

Notes : (*) le taux d'activité, appelé aussi taux de participation au marché du travail, représente la proportion de la population totale qui travaille ou qui cherche du travail; (**) le taux d'emploi représente la proportion de la population totale qui occupe un emploi; et (***) le taux de chômage indique le pourcentage de chômeurs dans la population active (i.e., qui travaille ou qui cherche du travail).

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Chez les 25-54 ans, qui forment le principal groupe d'âge actif, le taux de chômage des immigrants en 2010 était de 11,7 % au Québec, 9,9 % en Ontario et 8,8 % en Colombie-Britannique. Par ailleurs, c'est au Québec que l'on observe l'écart de taux de chômage le plus élevé entre immigrants et natifs, soit 5,8 points de pourcentage, comparativement à 3,7 points en Ontario et à 2,7 points en Colombie-Britannique. On relève, toutefois, une amélioration relative de la situation des immigrants du Québec puisqu'en 2009, l'écart de taux de chômage entre immigrants et natifs était de 6,2 points de pourcentage, 3,7 points en Ontario et seulement un point en Colombie-Britannique. Nonobstant, l'insertion des immigrants dans le marché du travail demeure plus problématique au Québec qu'ailleurs.

II.1.2- Évolution du taux de chômage entre 2006 et 2010

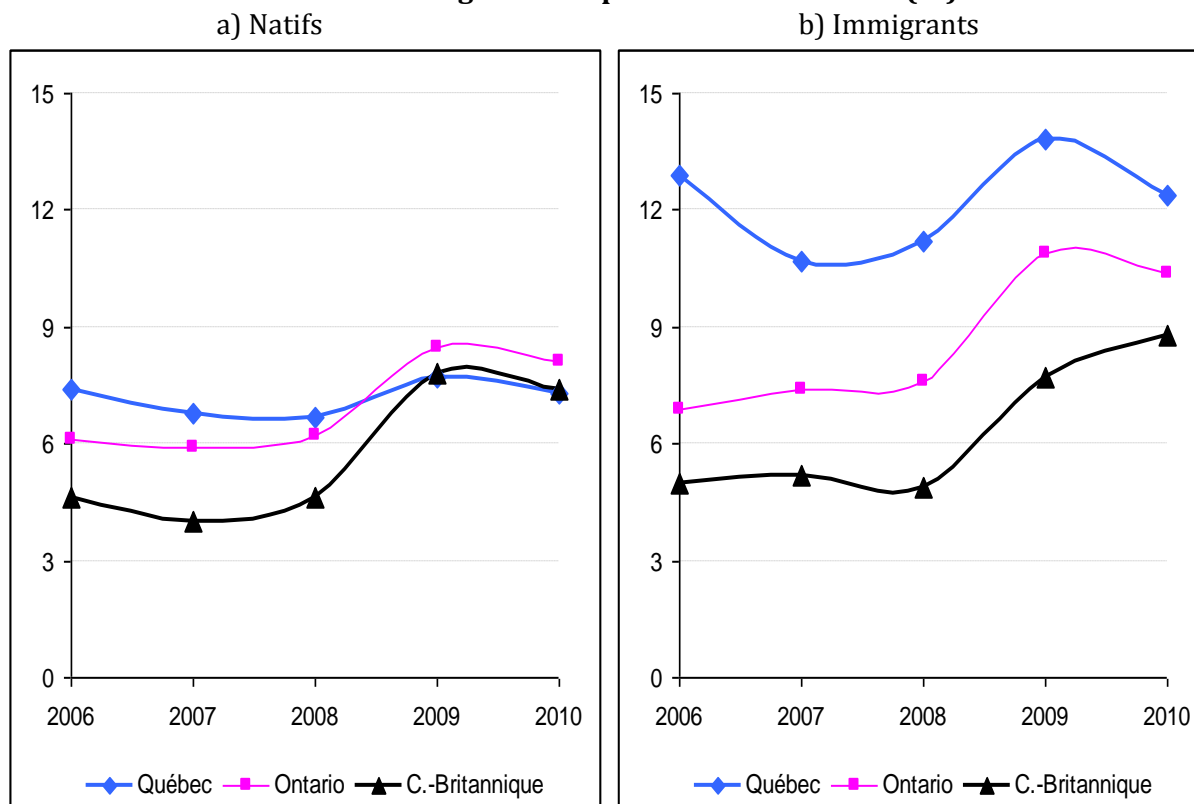
Dans l'ensemble du Canada, le taux de chômage des 15-64 ans a augmenté entre 2006 et 2010 autant chez les natifs que chez les immigrants (voir tableau A1 en annexe). Ainsi, le taux de chômage est passé de 6,2 % à 7,6 % chez les natifs et de 7 % à 9,9 % chez les immigrants. Cette progression a été amorcée en 2008 sous l'effet de la crise économique, mais il semble que cette crise a frappé plus durement les immigrants que les natifs : leur taux de chômage a augmenté de 2,7 points de pourcentage entre 2008 et 2010 comparativement à 1,7 point pour les natifs.

Par ailleurs, les données du graphique 1 montrent que la progression du taux de chômage des natifs et des immigrants a été plus importante en Ontario et en Colombie-Britannique. En Ontario, les immigrants ont vu leur taux de chômage s'accroître de 3,5 points de pourcentage, passant de 6,9 en 2006 à 10,4 % en 2010. Cette augmentation a été de 2 points pour les natifs de la même province (de 6,1 % en 2006 à 8,1 % en 2010). En Colombie-Britannique, le taux de chômage s'est

également aggravé un peu plus pour les immigrants (+ 3,8 points) que pour les natifs (+ 2,8 points). Le Québec fait exception : le taux de chômage a légèrement baissé chez les natifs et les immigrants, mais ces derniers continuent d'afficher le taux de chômage le plus élevé, alors que les natifs ont désormais le taux le moins élevé comparativement aux deux autres provinces.

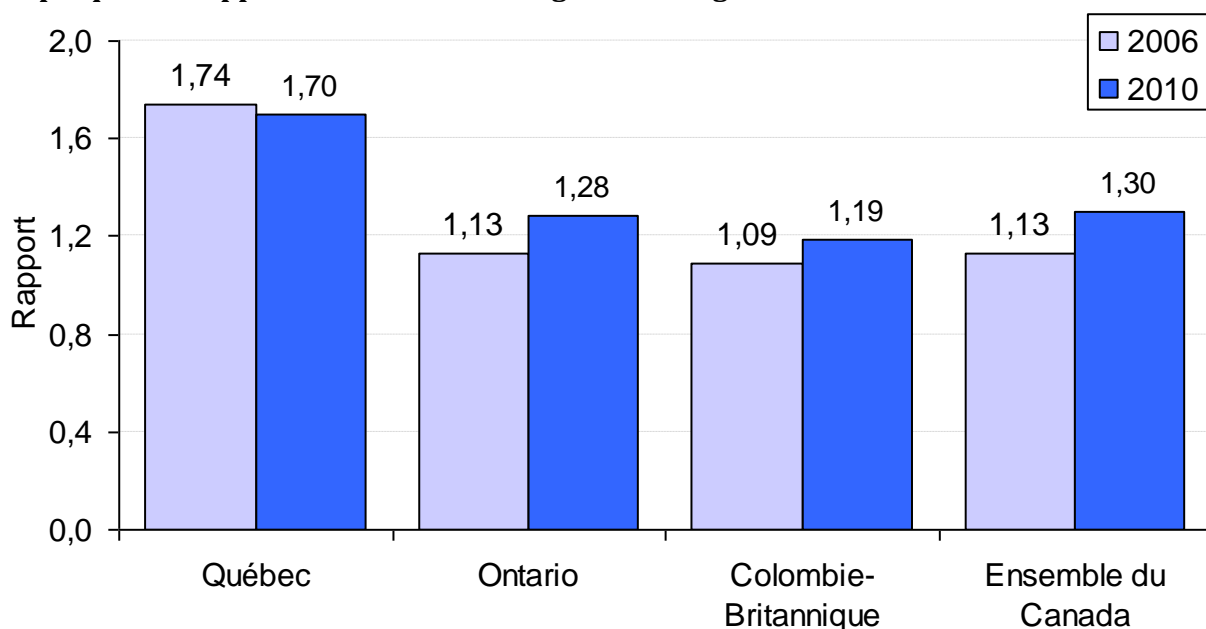
Un autre résultat intéressant qui se dégage du graphique 1 tient à la convergence des taux de chômage des trois provinces à l'étude. En effet, les écarts à ce chapitre entre le Québec et deux autres provinces se sont considérablement rétrécis dans le temps, autant pour les natifs que pour immigrants. Par exemple, alors que le taux de chômage des immigrants du Québec (12,9 %) représentait 2,6 fois celui des immigrants de la Colombie-Britannique (5 %) en 2006, ce rapport n'était plus que de 1,4 en 2010. De même, le taux de chômage des immigrants du Québec ne représentait plus que 1,2 fois celui des immigrants de l'Ontario en 2010 comparativement à 1,9 en 2006. Bien entendu, il s'agit d'une amélioration relative suite à la grande détérioration de la situation des immigrants sur les marchés du travail de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Comme il s'agit de tendances conjoncturelles résultant de la récente crise économique, il y a lieu d'attendre que les marchés du travail retrouvent leurs conditions d'avant 2008 pour avoir l'heure juste. À ce propos, le graphique 1 montre des signes d'un début de sortie de crise sauf dans le cas des immigrants de la Colombie-Britannique : leur taux de chômage a continué d'augmenter en 2010 (+1,1 point de pourcentage par rapport à 2009) au moment où il a fléchi au Québec (-1,4 points) et en Ontario (-0,5 point).

Graphique 1 - Évolution du taux de chômage des 15-64 ans entre 2006 et 2010, selon le statut d'immigrant et la province de résidence (%)



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active. Le tableau des données est présenté en annexe (tableau A1).

L'examen du rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs reflète les tendances décrites ci-dessus. En effet, comme le montre le graphique 2, le Québec présentait en 2010 le rapport taux de chômage immigrants/natifs le plus élevé, soit 1,7, comparativement à 1,3 en Ontario, à 1,2 en Colombie-Britannique et à 1,3 dans l'ensemble du Canada. Par rapport à 2006, on constate, toutefois, que ce rapport a augmenté en Colombie-Britannique et en Ontario, alors qu'il a baissé au Québec. On peut donc conclure que le bilan positif que présentaient l'Ontario et la Colombie-Britannique en ce qui concerne l'accès des immigrants à l'emploi s'est détérioré au cours des dernières années.

Graphique 2 - Rapport des taux de chômage des immigrants et des natifs chez les 15-64 ans

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

II.1.3- Le taux de chômage, selon le sexe

Une étude plus approfondie des données révèle que le taux de chômage des femmes natives est plus faible que celui des hommes natifs dans chaque région étudiée. L'écart est de 2,1 points de pourcentage au Québec, 2 points en Ontario et 2,4 points en Colombie-Britannique. Chez les immigrants, l'écart entre les deux sexes reste mineur si on le compare à celui des natifs par rapport aux natives. On note, toutefois, que le taux de chômage des hommes immigrants est légèrement supérieur à celui des femmes immigrantes au Québec et en Colombie-Britannique, alors que les immigrants font un peu mieux que les immigrantes en Ontario.

L'image globale qui se dégage des données du tableau 2, c'est que, sur le marché du travail canadien, la situation des natifs de chacune des trois provinces à l'étude est globalement comparable, comme l'est celle des natives, alors que l'intégration des immigrants dépend de la situation dans chaque région canadienne. Encore une fois, c'est la Colombie-Britannique qui présente le bilan relativement le plus positif, surtout chez les femmes immigrantes, alors que le Québec traîne de l'arrière chez les deux sexes.

Tableau 2 - Taux de chômage des 15-64 ans en 2010, selon le sexe et la province de résidence (%)

	Hommes		Femmes	
	Natifs	Immigrants	Natives	Immigrantes
Québec	8,3	12,6	6,2	12,2
Ontario	9,0	10,3	7,0	10,6
Colombie-Britannique	8,5	9,2	6,1	8,4
Ensemble du Canada	8,5	10,0	6,6	9,9

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

II.1.4- Le taux de chômage, selon le niveau d'études

Il ressort du tableau 3 que la nature du marché du travail en Colombie-Britannique défavorise légèrement les natifs par rapport aux immigrants qui n'ont aucun diplôme ou qui ont un diplôme de formation professionnelle. Mis à part ces deux exceptions, le taux de chômage dans les diverses régions du pays est généralement plus élevé chez les immigrants que chez les natifs, peu importe le niveau de scolarité.

Ce qui est remarquable, c'est que, peu importe le niveau d'études atteint, c'est toujours au Québec que le taux de chômage des immigrants est le plus élevé : il est de 20,5 % pour les sans-diplômes, de 15,4 % pour les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires, de 14,1 % pour ceux qui ont complété une formation professionnelle, de 11,2 % pour les diplômés du collégial et de 9,4 % pour ceux qui ont terminé des études universitaires. C'est surtout au chapitre de l'intégration des immigrants qui ont réussi une formation professionnelle que le Québec peine le plus avec un taux de chômage de près de 8 points de pourcentage plus haut qu'en Colombie-Britannique. Dans les cas des immigrants ayant obtenu un diplôme universitaire, le Québec fait relativement mieux avec un taux de chômage comparable à celui de l'Ontario et peu écarté de celui de la Colombie-Britannique. Ce résultat est très positif dans la mesure où les diplômés universitaires constituent une grande partie des nouveaux arrivants. Il indique également que l'intégration dans le marché du travail n'est pas uniquement une question de reconnaissance des diplômes puisque ceux qui n'en ont pas ont plus de problèmes à se trouver un emploi que les autres.

En guise de comparaison, c'est au Québec que les natifs qui détiennent un diplôme collégial (4,4 %) et ceux qui ont un diplôme universitaire (3,1 %) affichent les taux de chômage les plus faibles.

En somme, les immigrants peu qualifiés ont plus de difficulté à se trouver un emploi que les immigrants très scolarisés. Alors qu'on pourrait penser que les immigrants sont peut-être trop qualifiés pour les emplois disponibles au Québec et dans le reste du Canada, les données

présentées dans le tableau 3 indiquent que ceux qui ont des diplômes d'études postsecondaires s'insèrent quand même mieux que les autres. Cette constatation plaide en faveur du maintien de la scolarité parmi les critères de sélection des immigrants.

Tableau 3 – Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans, selon le niveau d'études et la province de résidence (%)

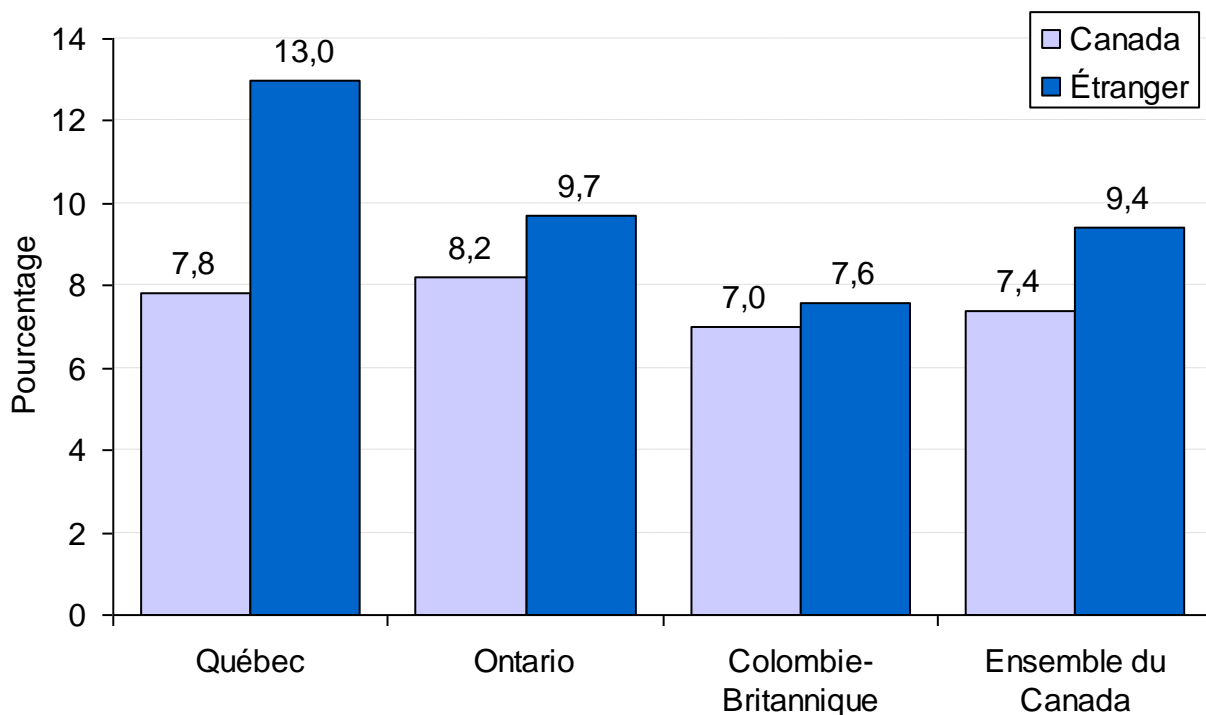
		Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble du Canada
Aucun diplôme	Natifs	15,6	18,2	16,3	16,3
	Immigrants	20,5	17,9	15,8	17,1
Études secondaires	Natifs	8,6	9,6	7,9	8,6
	Immigrants	15,4	11,8	10,3	11,4
Formation professionnelle	Natifs	7,6	8,1	6,5	7,4
	Immigrants	14,1	8,5	6,2	8,5
Collège, cégep	Natifs	4,4	5,7	6,2	5,4
	Immigrants	11,2	9,1	6,4	8,6
Université	Natifs	3,3	4,1	3,6	3,7
	Immigrants	9,4	9,0	8,0	8,4

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

II.1.5- Le taux de chômage, selon le lieu d'obtention du diplôme d'études postsecondaires

Le taux de chômage est systématiquement plus élevé chez les immigrants qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires à l'étranger que chez ceux qui ont reçu leur diplôme au Canada. Globalement, les écarts entre les provinces au chapitre du taux de chômage des immigrants qui ont reçu leur diplôme au Canada sont très faibles; le Québec fait même un peu mieux que l'Ontario (7,8 % c. 8,2 %). C'est sur le plan de l'intégration d'immigrants qui possèdent des compétences acquises à l'étranger que ces provinces diffèrent. À ce propos, le Québec se distingue comme la province où le lieu d'obtention du diplôme importe le plus pour l'accès à l'emploi. En effet, cette province se trouve au dernier rang du classement en raison de son taux de chômage le plus élevé (13 %) pour les immigrants diplômés de l'étranger (9,7 % en Ontario et 7,6 % en Colombie-Britannique). Il semble donc que c'est au Québec que le problème de la non-reconnaissance des compétences étrangères est le plus sérieux, et c'est peut-être dans ce sens qu'il faudrait orienter les interventions publiques.

Graphique 3 – Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans immigrants détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires (y compris universitaires), selon le lieu d'obtention du diplôme et la province de résidence



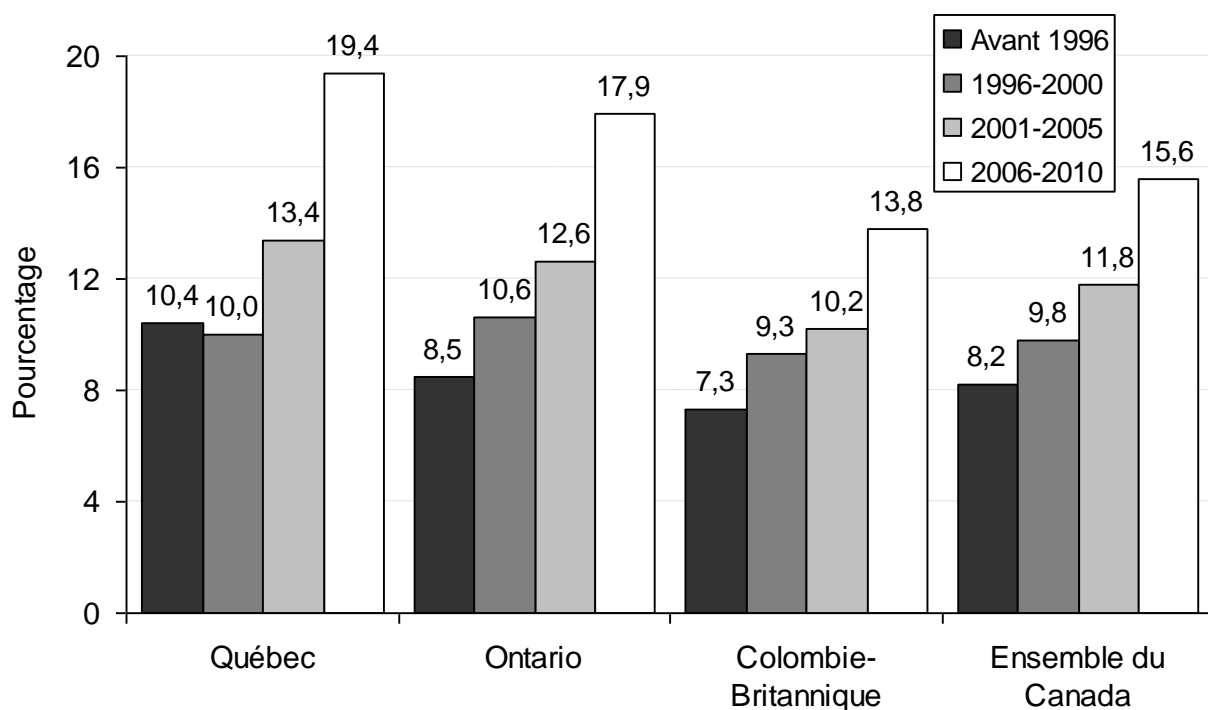
Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

II.1.6- Le taux de chômage, selon l'année d'immigration

Les données du graphique 4 permettent de constater que chez les immigrants, le taux de chômage dépend du moment de leur arrivée au pays. En général, on observe chez les immigrants qui sont entrés au Canada avant 1996 des taux de chômage plus bas que chez ceux qui ont fait partie des vagues d'immigration subséquentes. Serait-ce dû au fait qu'ils ont eu plus de temps pour s'intégrer dans le marché du travail (acquisition d'information sur le fonctionnement de ce marché, réseautage et création de contacts qui facilitent l'accès à l'emploi, investissement dans de nouvelles études, acquisition de connaissances linguistiques, etc.)? Serait-ce parce qu'avec le temps, les immigrants ont tendance à accepter des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés ou qu'ils n'étaient pas prêts à occuper au départ (révision à la baisse des attentes afin de s'adapter aux réalités du marché) ou à cause d'autres facteurs? Néanmoins, il convient de noter que même après 15 années passées au pays, les immigrants du Québec affichent toujours un taux de chômage supérieur à celui des natifs (10,4 % c. 7,3 %). Ceux qui sont arrivés au Canada avant 1996 enregistrent un taux de chômage très proche de celui des natifs en Ontario (8,5 % c. 8,1 %), alors que ceux de la Colombie-Britannique affichent un taux comparable à celui des natifs résidant dans

cette province (7,3 % c. 7,4 %). Ces indicateurs montrent encore une fois la difficulté particulière qu'éprouvent les immigrants du Québec à se trouver un emploi dans la province. Ce problème, qui est loin d'être de nature provisoire, semble marquer les immigrants de façon structurelle. Ainsi, alors que les natifs résidant au Québec ont parfois moins de mal à trouver un emploi que leurs homologues des deux autres provinces à l'étude, les immigrants du Québec souffrent d'un taux de chômage plus élevé que ceux des autres régions canadiennes, quelle que soit la vague d'immigration qui les a menés dans leur province de résidence.

Graphique 4 - Taux de chômage en 2010 des 15-64 ans immigrants, selon l'année d'immigration et la province de résidence (%)



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

II.2- Difficultés rencontrées par les nouveaux immigrants dans leur recherche d'emploi

Comme nous l'avons indiqué dans la méthodologie, cette partie du rapport puise dans les données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). À trois moments bien précis au cours de cette enquête (six mois, deux ans et quatre ans après leur arrivée au Canada), on a demandé aux immigrants qui faisaient partie de l'échantillon d'indiquer s'ils avaient eu du mal à trouver un emploi au Canada et, dans l'affirmative, de préciser la nature des problèmes ou des difficultés rencontrés. Nous avons ensuite combiné les réponses obtenues lors des trois périodes de questions de l'ELIC pour déterminer le pourcentage d'immigrants qui ont déclaré au moins une

fois avoir eu du mal à trouver un emploi durant les quatre premières années passées au Canada et les types de problèmes rapportés.

Bien que les immigrants affichent des taux de chômage plus élevés au Québec que dans les deux autres provinces étudiées, le tableau 4 révèle que c'est plutôt en Ontario que le pourcentage de nouveaux immigrants ayant déclaré avoir eu des problèmes ou du mal à trouver un emploi est le plus élevé (71 %). Au Québec, ce pourcentage s'établit à 63,8 %, ce qui est légèrement inférieur à celui de la Colombie-Britannique (65,1 %). Dès lors, on se demande comment il se fait que les immigrants des autres provinces enregistrent en fin de compte des taux de chômage moins élevés qu'au Québec, alors qu'ils sont relativement plus nombreux à éprouver des difficultés dans leur recherche d'emploi. Il est probable que ces difficultés ont trait à la quête d'un emploi qui s'arrime aux compétences de l'immigrant, et qu'en attendant de le trouver, certains acceptent d'occuper les postes qui sont disponibles à ce moment-là. Il est également possible que face aux problèmes d'insertion, les immigrants des autres provinces aient davantage recours à la débrouillardise et aux interventions de réseaux personnels (informels ou non) pour faciliter leur accès à l'emploi. Bien entendu, cela pourrait avoir des répercussions sur la qualité des postes obtenus. La section II.3 nous donnera l'heure juste sur ce point.

Tableau 4 – Pourcentage d'immigrants qui ont déclaré avoir eu des problèmes ou du mal à trouver un emploi durant les quatre premières années passées au Canada

Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble du Canada
63,8 %	71 %	65,1 %	67,4 %

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'ELIC.

Mais quelle est donc la nature des problèmes qui peuvent se poser? Le graphique 5 tente de répondre à cette question en énumérant les obstacles existants et leur intensité au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le manque d'expérience au Canada est un problème commun aux immigrants des trois provinces à l'étude. La proportion d'immigrants ayant mentionné au moins une fois ce problème comme étant la source de leur difficulté à trouver un emploi s'élève à 71,8 % au Québec, à 74,4 % en Ontario et à 64,1 % en Colombie-Britannique. Cet obstacle apparaît alors comme le plus significatif pour nous aider à comprendre les problèmes d'intégration des immigrants dans le marché du travail canadien. En effet, il semblerait que cette intégration passe nécessairement par l'accès à une première expérience professionnelle au Canada. Mais, pour y arriver, il faut commencer quelque part, sinon, les immigrants se retrouveront dans un cercle vicieux, puisque cette expérience canadienne ne peut s'acquérir que dans le cadre d'un emploi.

L'impossibilité de fournir au besoin la lettre de recommandation d'un employeur canadien va définitivement de pair avec le manque d'expérience de travail au pays et aggrave les difficultés d'insertion des immigrants dans le marché de l'emploi. En effet, au Québec, 45,8 % des immigrants considèrent que ce facteur compte pour beaucoup dans leur difficulté à trouver un emploi, alors que ce pourcentage est de 47,2 % en Ontario et de 35,4 % en Colombie-Britannique. Parmi les autres obstacles qui rendent plus problématique l'obtention d'un premier emploi au Canada, il y a le manque de contacts dans le marché du travail. Ainsi, 43,3 % des immigrants du Québec soulignent que ce facteur nuit à leurs chances de trouver un emploi; ce taux atteint 50,4 % en Ontario et 37,1 % en Colombie-Britannique.

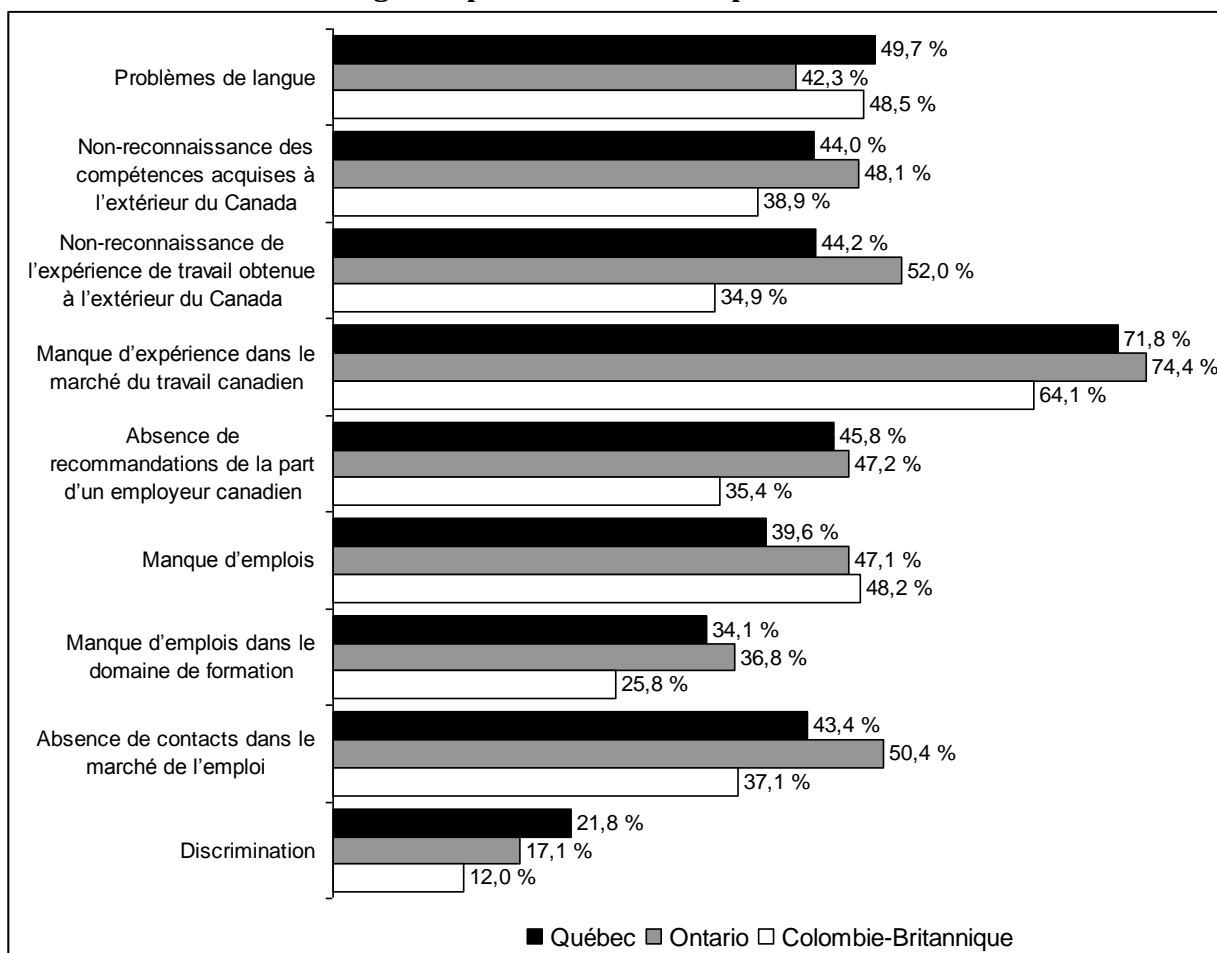
Certains immigrants croient qu'il n'y a pas assez d'emplois disponibles au Canada. Ce facteur est mentionné dans une proportion plus grande par les immigrants de la Colombie-Britannique (48,2 %) et de l'Ontario (47,1 %) que par ceux du Québec (39,6 %). Le manque d'emplois disponibles semble être perçu par les immigrants comme un problème plus grave que le manque d'emplois dans leur domaine de formation (graphique 5). Au Québec, 24,1 % des immigrants considèrent le manque d'emploi dans leur domaine comme un élément important parmi les obstacles auxquels ils font face sur le marché du travail ; ce taux atteint 36,8 % en Ontario et 25,8 % en Colombie-Britannique.

Il est normal que les nouveaux arrivants n'aient pas acquis au Canada de compétences qui les aideraient à trouver un emploi. Dans ce contexte, ils devraient miser davantage sur celles qu'ils ont accumulées à l'étranger. Or, celles-ci ne sont pas toujours reconnues par les employeurs : c'est ce que rapportent 44 % des immigrants du Québec, 48,1 % des immigrants de l'Ontario et 38,9 % de ceux de la Colombie-Britannique. Ceci expliquerait les taux élevés de surqualification dans l'emploi chez les immigrants, notamment chez ceux qui sont au pays depuis peu de temps (voir la section II.3). De plus, la non-reconnaissance de l'expérience obtenue à l'étranger peut aussi constituer un obstacle à l'accès au marché du travail. En effet, en Ontario, 52 % des immigrants considèrent qu'il s'agit là du facteur-clé de leur difficulté à trouver un emploi, tandis que ce problème touche relativement moins les immigrants du Québec (44,2 %) et encore moins ceux de la Colombie-Britannique (34,9 %).

La langue représenterait-elle aussi un obstacle de taille pour l'accès à l'emploi. En effet, parmi les problèmes rencontrés pour trouver du travail, près de la moitié des immigrants du Québec (49,7 %) soulignent les problèmes de langue. Ce pourcentage est également élevé en Colombie-Britannique (48,5 %) et en Ontario (42,3 %). Il apparaît donc que les immigrants de ces trois provinces sont fortement touchés par la barrière de la langue dans leur recherche d'emploi.

Enfin, au chapitre des autres facteurs, il est remarquable de constater que la discrimination à l'emploi n'est pas considérée comme un obstacle majeur. Toutefois, il importe de souligner que certains immigrants du Québec (21,8 %) mentionnent plus souvent ce facteur que ceux de l'Ontario (17,1 %) et de la Colombie-Britannique (12 %).

Graphique 5 – Types de problèmes ou de difficultés rencontrés par les nouveaux immigrants pour trouver un emploi au Canada

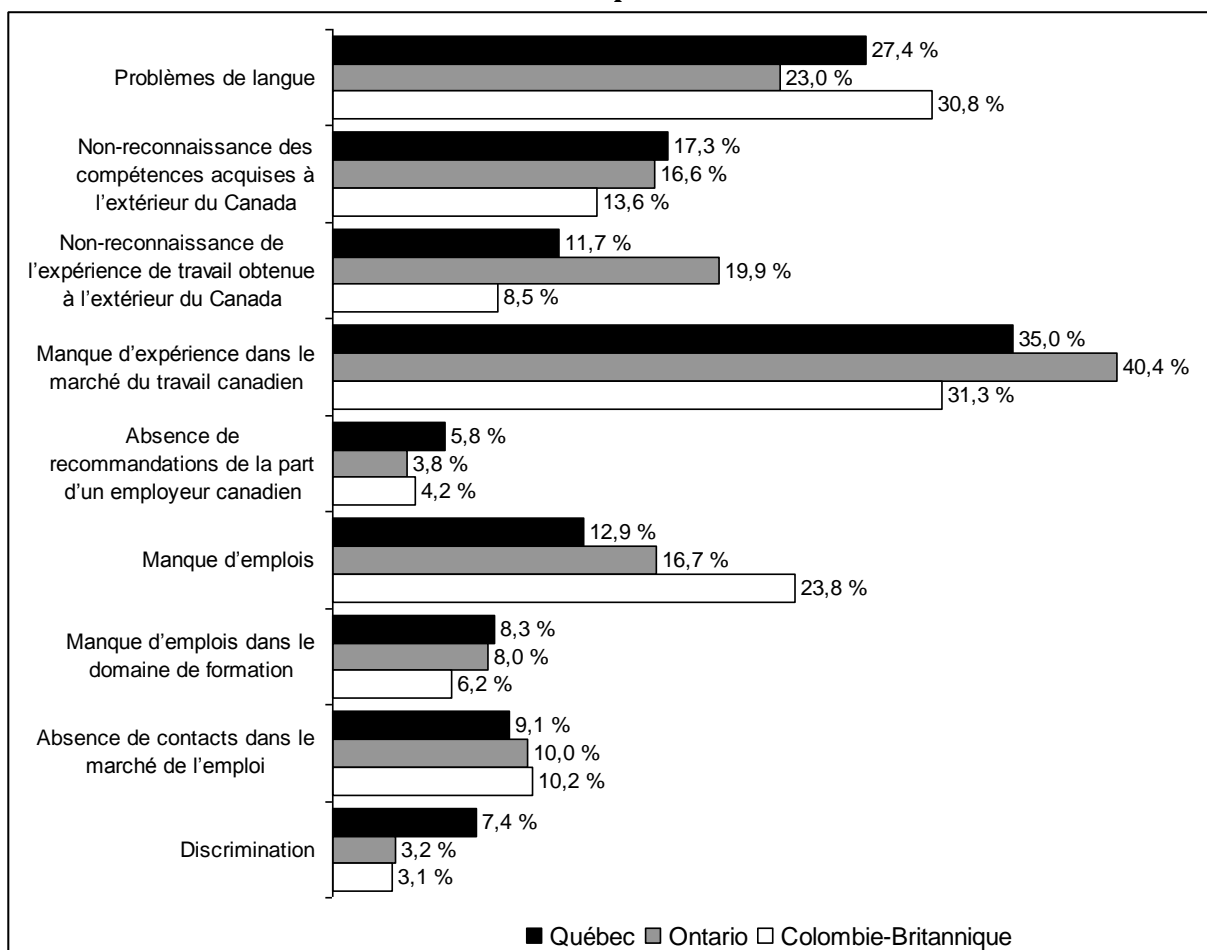


Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'ELIC.

Le graphique 5 regroupe plusieurs types de problèmes qui pourraient simultanément réduire les chances des nouveaux immigrants d'obtenir un emploi. Bien qu'il soit important d'avoir une image globale des problèmes que perçoivent les immigrants, il serait tout aussi intéressant de savoir quelle est, d'après eux, la principale difficulté à trouver un emploi parmi celles qu'ils ont citées. Ainsi, comme l'indique le graphique 6, la discrimination se classe à l'avant-dernier rang des principaux obstacles à l'emploi rapportés au Québec (7,4 %), et au dernier rang en Ontario (3,2 %) et en Colombie-Britannique (3,1 %). À l'inverse, le manque d'expérience dans le marché du travail canadien constitue le premier principal obstacle à l'accès à l'emploi durant les premières années

au pays, suivi, au deuxième rang, par les problèmes d'ordre linguistique. Ces deux obstacles ont été évoqués respectivement par 35 % et 27,4 % des immigrants du Québec. Ces proportions s'établissent à 40,4 % et 23 % en Ontario, et à 31,3 % et 30,8 % en Colombie-Britannique.

Graphique 6 – Difficulté la plus sérieuse rencontrée par les nouveaux immigrants pour trouver un emploi au Canada



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'ELIC.

II.3- Conditions d'emploi des immigrants

II.3.1- La surqualification professionnelle

Les données présentées dans les tableaux précédents montrent que les immigrants font face à de nombreux obstacles dans leur quête d'intégration dans le marché du travail canadien en général, et particulièrement au Québec. Un grand nombre d'entre eux passent de longues périodes au chômage avant de trouver un emploi, même si les données du graphique 4 nous avaient permis de conclure que les immigrants vivant au Canada depuis longtemps avaient de meilleures chances de se trouver du travail. De plus, le graphique 3 illustre le problème que pose l'origine du diplôme d'études postsecondaires obtenu par l'immigrant et montre bien qu'un immigrant diplômé à

l'étranger aura plus de mal à trouver un emploi que s'il avait obtenu son diplôme au Canada. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que des immigrants très qualifiés se retrouvent dans des emplois exigeant peu de compétences (Galarneau et Morissette, 2008). Ce constat est encore vrai chez les nouveaux arrivants sur le marché du travail, puisque les premiers emplois occupés sont souvent de nature précaire et provisoire, permettant ainsi au travailleur d'acquérir sa première expérience en attendant de trouver un emploi qui s'arrime mieux à ses compétences (Chiswick et Miller, 2007). Ceci nous amène à nous pencher sur la question de la surqualification des immigrants, notamment celle des nouveaux arrivants qui détiennent un diplôme universitaire. Un travail qui permet à une personne d'utiliser ses compétences est généralement considéré comme un emploi de bonne qualité. L'examen de l'indicateur de surqualification nous donnera donc une idée de la qualité de l'insertion des immigrants dans le marché du travail au Québec et dans les deux autres provinces qui nous servent de points de comparaison.

Pour déterminer si un travailleur est surqualifié par rapport aux tâches à effectuer, nous avons adopté l'approche normative qui consiste à comparer le niveau d'études complété avec le niveau de compétences normalement exigé pour le poste occupé. La Classification nationale des professions (CNP) classe toutes les professions – sauf celles dans le domaine de la gestion – selon quatre niveaux de compétences allant de la formation universitaire à une formation en cours d'emploi⁴. Pour déterminer le niveau de compétences associé à chacune des professions dans le domaine de la gestion, et à l'instar de Chiswick et Miller (2007), nous avons adopté l'approche statistique qui consiste à tenir compte du niveau de scolarité modal des travailleurs exerçant la même profession⁵.

Le tableau 5 montre le taux de surqualification des diplômés natifs et immigrants de 15 à 64 ans, selon la province de résidence. Il en ressort que les immigrants diplômés sont plus susceptibles que les natifs de se voir accorder un emploi pour lequel ils sont surqualifiés. L'écart entre les taux de surqualification des deux groupes était de 14 points de pourcentage en 2010 dans l'ensemble du Canada et est en nette progression par rapport à 2006, alors qu'il n'était que de 10,5 points. En fait, le taux de surqualification est demeuré constant chez les natifs diplômés alors qu'il a augmenté de 3,6 points de pourcentage chez les immigrants. On note cette détérioration dans chacune des trois provinces étudiées et surtout en Colombie-Britannique : là-bas, le taux de

⁴ Le taux de surqualification risque d'être sous-estimé chez les diplômés aux études supérieures, puisque la CNP ne précise pas le niveau de scolarité exact requis dans le cas des professions exigeant une formation universitaire.

⁵ On trouve dans la littérature une troisième approche qui repose sur l'évaluation que les travailleurs font eux-mêmes de leurs qualifications par rapport à l'emploi qu'ils occupent. Les données de l'EPA utilisées dans la présente étude ne permettent pas d'envisager cette approche d'auto-évaluation, car aucune question n'est posée dans ce sens.

surqualification des immigrants ayant un diplôme a augmenté de 6,7 points de pourcentage, alors qu'il est resté presque inchangé chez les natifs. En 2006, c'est au Québec que les immigrants avaient le taux de surqualification le plus élevé, celui-ci atteignant environ 42 %. Depuis, la situation s'est détériorée plus rapidement ailleurs de sorte qu'en 2010, les trois provinces à l'étude affichaient des taux de surqualification comparables chez leurs immigrants diplômés (entre 42 % et 43 %). Par ailleurs, le Québec affiche le meilleur bilan en ce qui a trait aux natifs ; le taux de surqualification de ces derniers a même diminué, passant de 27 % à 26,1 % entre 2006 et 2010.

En somme, les immigrants détenteurs d'un diplôme affichent un taux de surqualification supérieur à celui des natifs pour chaque province canadienne étudiée, et leur situation s'est davantage détériorée entre 2006 et 2010. De ce fait, ils occupent des emplois de moindre qualité comparativement aux travailleurs nés au Canada.

Tableau 5 – Taux de surqualification chez les 15-64 ans qui détiennent un diplôme (d'études secondaires ou plus), selon la province de résidence (%)

	2006		2010	
	Natifs	Immigrants	Natifs	Immigrants
Québec	27,0	41,9	26,1	42,6
Ontario	30,2	38,7	30,6	41,8
Colombie-Britannique	26,7	36,2	26,8	42,9
Ensemble du Canada	27,7	38,2	27,7	41,7

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Passons maintenant à l'étude du taux de surqualification professionnelle des 15 à 64 ans qui détiennent un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus). La scolarité est un critère des plus importants dans la sélection des immigrants, et le pourcentage de nouveaux immigrants ayant un diplôme universitaire a augmenté de façon extraordinaire au cours des dernières années.

Tableau 6 – Taux de surqualification dans l'emploi chez les 15-64 ans qui détiennent un diplôme d'études universitaires, selon la province de résidence en 2010 (%)

	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble du Canada
Natifs	34,9	40,1	42,7	39,1
Immigrants	56,1	56,2	61,9	57,0
Immigrants, selon l'année d'immigration :				
2006-2010	62,7	69,0	68,9	67,7
2001-2005	60,7	65,6	68,6	64,0
1996-2000	54,5	56,9	65,5	57,6
Avant 1996	50,0	48,2	56,2	49,7
Immigrants, selon le lieu d'obtention du diplôme :				
Canada	43,6	42,7	47,9	43,1
Étranger	64,9	64,6	70,2	65,6

Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Les données du tableau 6 révèlent que les natifs détenant un diplôme universitaire et résidant au Québec ont le plus faible taux de surqualification au Canada (34,9 % en 2010), alors que celui de la Colombie-Britannique est le plus élevé (42,7 %). Le Québec fait également bonne figure par rapport à l'Ontario (40,1 %) et se présente comme la province où les diplômés universitaires nés au Canada ont le plus de chances d'occuper un emploi qui correspond à leurs compétences. Par contre, les immigrants du Québec qui ont un diplôme universitaire affichent un taux de surqualification (56,1 %) comparable à celui des immigrants de l'Ontario (56,2 %) et à la moyenne canadienne (57 %). Il n'en demeure pas moins que c'est en Colombie-Britannique que les immigrants détenteurs d'un diplôme universitaire sont moins susceptibles de décrocher un emploi en adéquation avec leur niveau d'études, leur taux de surqualification atteignant environ 62 % en 2010. Bref, comparativement à la situation dans les autres provinces, on pourrait considérer que le bilan du Québec est relativement positif pour ce qui est de la prévalence de la surqualification chez les diplômés universitaires qu'ils soient immigrants ou natifs.

Signalons enfin qu'entre 2006 et 2010, le taux de surqualification au Québec a diminué de 1,5 point de pourcentage chez les diplômés universitaires natifs, alors qu'il a augmenté de 4,7 points chez leurs homologues immigrants ; l'écart entre les deux groupes s'est donc creusé de six points en l'espace de quatre ans seulement. Dans les deux autres provinces, la situation des natifs a peu changé avec le temps au moment où le taux de surqualification des diplômés universitaires immigrants a augmenté de 6,1 points en Colombie-Britannique et de 1,6 point en Ontario. Ainsi, en dépit de la crise économique des dernières années, la qualité de l'insertion des diplômés

universitaires natifs dans le marché du travail québécois s'est améliorée au total. Malheureusement, cette amélioration n'a pas profité aux immigrants.

Les autres données du tableau 6 montrent que pour les immigrants, plus la période de temps passée au Canada allonge, plus le taux de surqualification diminue, ce qui confirme que l'insertion dans le marché du travail est un processus qui prend du temps. Ce constat concorde avec les conclusions de Renaud et Cayn (2006), qui ont étudié l'accès à un emploi qualifié pour les nouveaux immigrants économiques du Québec. Toutefois, on constate que même après plus de 15 ans passés au Canada, le taux de surqualification des immigrants demeure nettement supérieur à celui des natifs. Chez les premières cohortes d'immigrants, le Québec présente une situation comparable à celle de l'ensemble du Canada et fait bonne figure par rapport à la Colombie-Britannique ; le taux de surqualification parmi les diplômés universitaires immigrants arrivés avant 1996 se situe à 50 %, comparativement à 49,7 % dans l'ensemble du Canada et à 56,2 % en Colombie-Britannique.

Pour ce qui est du lieu d'obtention du diplôme universitaire, les données du tableau 6 indiquent qu'environ deux immigrants sur trois qui ont obtenu leur diplôme à l'étranger sont surqualifiés par rapport à leur emploi, alors que chez les immigrants diplômés d'universités canadiennes, le taux de surqualification est plus proche de celui des natifs. De plus, ceux qui résident au Québec et détiennent un diplôme universitaire canadien (43,6 %) s'en sortent aussi bien que ceux de l'Ontario (42,7 %) et mieux que ceux de la Colombie-Britannique (47,9 %).

Dans les trois provinces à l'étude, l'origine du diplôme universitaire touche de la même manière le taux de surqualification, de sorte que l'immigrant qui a obtenu son diplôme universitaire au Canada court beaucoup moins de risques d'occuper un emploi pour lequel il est surqualifié que s'il détenait un diplôme émis à l'étranger. Ce constat laisse présumer que les employeurs – les employeurs canadiens, dans le cas qui nous occupe – accordent moins de valeur aux diplômes étrangers. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à susciter un tel comportement : problèmes de langue, information limitée sur les diplômes étrangers, leur inadéquation par rapport aux besoins du marché du travail canadien ou possiblement leur valeur inférieure à ceux que l'on obtient au Canada. C'est en partie pour contourner ce problème que le gouvernement fédéral a instauré en 2008 la catégorie *Expérience canadienne*, qui vise à faciliter l'immigration d'individus qui ont acquis une partie de leur capital humain au Canada, c'est-à-dire les étudiants étrangers et les travailleurs admis temporairement au pays. Le gouvernement du Québec a emboîté le pas au gouvernement fédéral en créant en 2010 le *Programme de l'expérience québécoise*. À la lumière des résultats de cette recherche sur l'accès à l'emploi en général et à un emploi qualifié en particulier,

les immigrants admis par le biais de ces programmes devraient mieux s'intégrer dans les marchés du travail des différentes provinces.

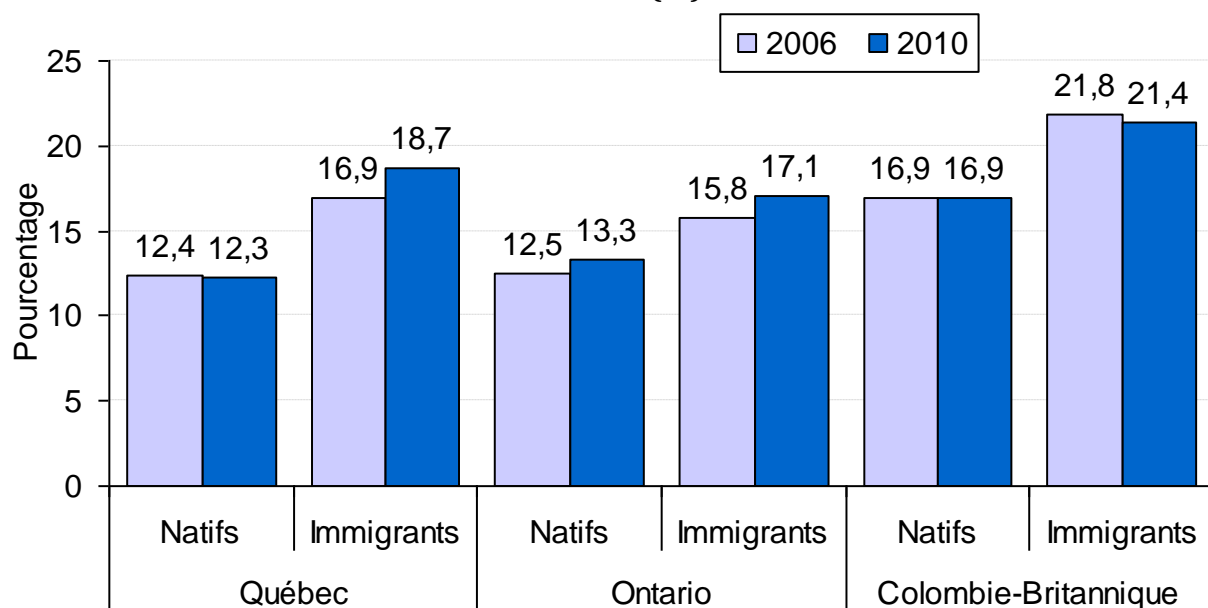
Pour avoir une idée plus complète des types d'emplois qu'occupent les immigrants dans les trois provinces à l'étude, nous allons examiner cinq nouveaux aspects de la question : le travail autonome, l'emploi dans le secteur public, l'affiliation syndicale, la permanence dans l'emploi, le travail à temps plein et la rémunération. Ces indicateurs sont très pertinents pour apprécier la qualité de l'intégration des immigrants dans le marché du travail et son évolution dans le temps.

II.3.2- Le travail autonome

Le travail autonome peut résulter d'un choix personnel comme il peut refléter une difficulté à trouver un emploi rémunéré « approprié ». LaRoche-Côté (2010) a noté en 2009 une croissance de ce type de travail qui est survenue au moment où l'économie subissait de lourdes pertes d'emplois rémunérés, ce qui laisse croire que cette forme d'emploi constitue un refuge en période de récession. Cela pourrait être le cas des immigrants, qui sont constamment confrontés à un taux de chômage élevé. Toutefois, comme le font remarquer Boulet et Boudarbat (2010), ce mode de travail n'est pas toujours synonyme de précarité d'emploi : il pourrait accentuer la mobilité professionnelle et améliorer les revenus. Pour d'autres travailleurs, il pourrait perpétuer une situation de faible revenu et de piètres conditions de travail, en plus de n'offrir aucune sécurité d'emploi. Par ailleurs, Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec considèrent le travail autonome comme une forme atypique (c'est-à-dire non traditionnelle) d'emploi, au même titre que le travail temporaire et le travail permanent à temps partiel. Bien qu'il pourrait s'agir d'un choix personnel, l'emploi atypique pourrait avoir des conséquences négatives comme l'absence de sécurité d'emploi, les faibles revenus et l'absence ou le peu d'avantages sociaux comme les régimes de retraite, ou de programmes de sécurité du revenu comme l'assurance emploi (Kapsalis et Tourigny, 2004).

Bref, dans une perspective d'accès à l'emploi, le travail autonome offre une solution de rechange aux personnes aux prises avec le chômage. Toutefois, dans une perspective de qualité d'emploi, il risque d'exposer les travailleurs à la précarité.

Graphique 7 – Pourcentage de travailleurs autonomes de 15 à 64 ans, selon la province de résidence (%)



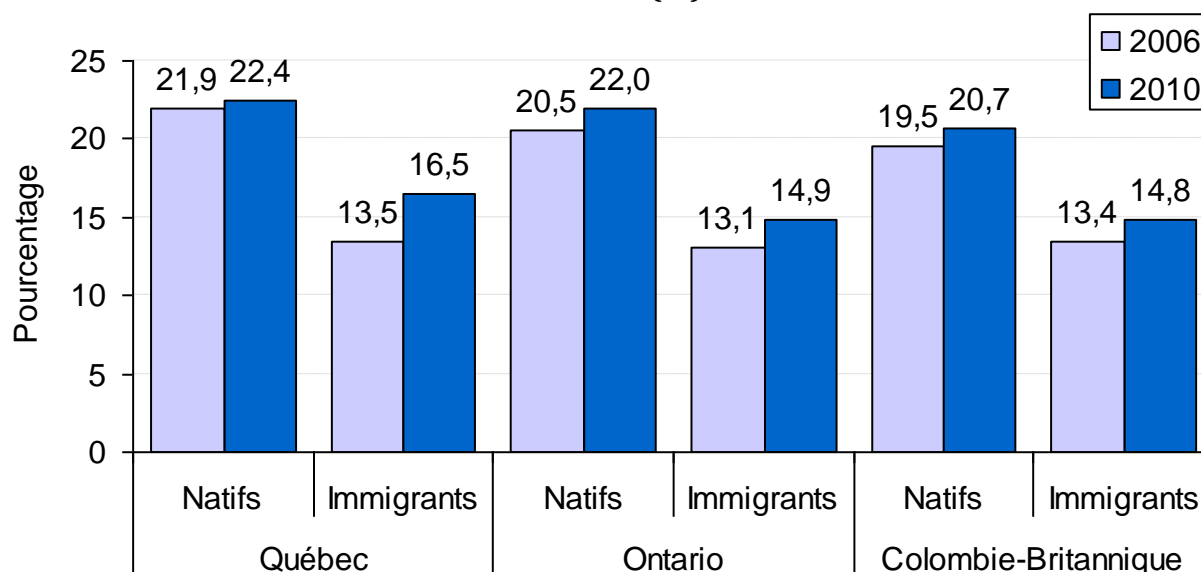
Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Les immigrants sont plus susceptibles d'opter pour un travail autonome que les natifs et ce, dans les trois provinces à l'étude (graphique 7). Par ailleurs, la culture entrepreneuriale apparaît de plus en plus spécifique à chaque région canadienne puisque, tant chez les immigrants que chez les natifs, elle semble plus développée en Colombie-Britannique qu'au Québec et en Ontario. Toutefois, entre 2006 et 2010, on assiste à une progression du travail autonome chez les immigrants du Québec et de l'Ontario (1,8 point et 1,3 point de plus respectivement), réduisant ainsi l'écart par rapport à la Colombie-Britannique. Ainsi, en 2010, 21,4 % des travailleurs immigrants exercent un emploi autonome en Colombie-Britannique comparativement à 18,7 % au Québec et à 17,1 % en Ontario. En somme, les immigrants prennent davantage d'initiatives personnelles que les natifs pour assurer leur insertion dans le marché du travail.

II.3.3- L'emploi dans le secteur public

L'emploi dans le secteur public est généralement réputé pour sa stabilité, ses conditions avantageuses et surtout, pour ses salaires élevés comparativement à ceux du secteur privé (Gunderson, Hyatt et Riddell, 2000). Les immigrants réclament davantage d'emplois dans le secteur public, arguant que le gouvernement, qui les a sélectionnés en premier lieu en tant que candidats à l'immigration sur la base de leurs compétences, devrait montrer ce qu'est un « bon employeur » aux employeurs du privé qui se montrent réticents à recruter des immigrants et à reconnaître leurs compétences.

Graphique 8 - Part du secteur public dans l'emploi des 15-64 ans, selon la province de résidence (%)



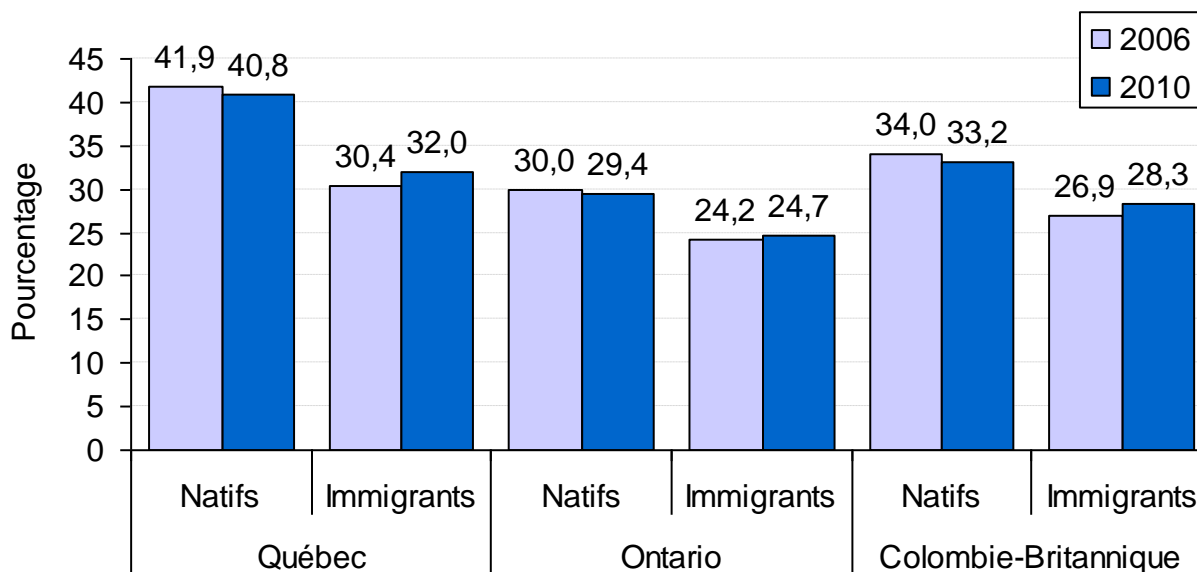
Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Dans les trois provinces étudiées, les natifs tendent à occuper plus que les immigrants des postes dans le secteur public (graphique 8). Cette tendance s'est maintenue de 2006 à 2010, mais on constate que le pourcentage de travailleurs immigrants employés dans le secteur public est en nette progression, notamment au Québec, où ce pourcentage a gagné 3 points, comparativement à seulement 1,8 point en Ontario et à 1,4 point en Colombie-Britannique. Ainsi, en 2010, 16,5 % des travailleurs immigrants sont employés dans le secteur public au Québec, 14,9 % en Ontario et 14,8 % en Colombie-Britannique. Par conséquent, on ne peut faire de reproches au gouvernement du Québec et à ses établissements sur le recrutement d'immigrants. La province fait figure de chef de file en la matière.

II.3.4- L'affiliation syndicale

Les salariés syndiqués sont protégés par des conventions collectives qui comportent des clauses sur la sécurité d'emploi, les salaires et les avantages sociaux. En effet, le taux de participation aux avantages sociaux et la rémunération horaire moyenne sont plus élevés chez les travailleurs syndiqués que chez les travailleurs non syndiqués (Statistique Canada, 2009).

Graphique 9 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans affiliés à un syndicat, selon la province de résidence (%)



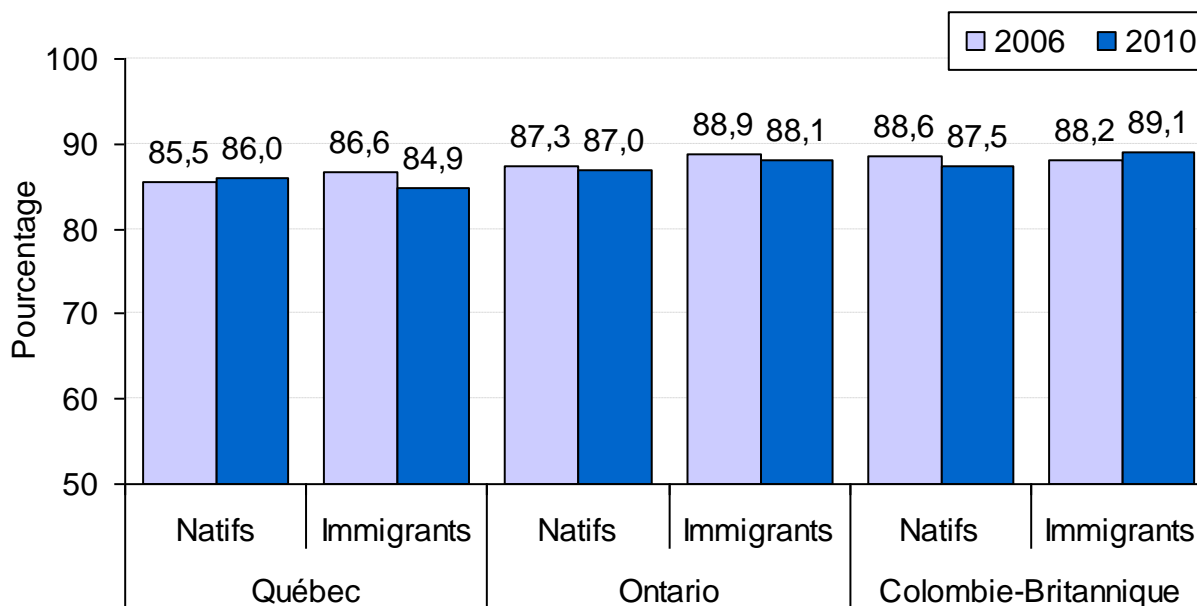
Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Le graphique 9 montre que les natifs ont plus tendance que les immigrants à occuper des emplois syndiqués, et que le taux de syndicalisation est plus élevé au Québec qu'ailleurs, tant chez les immigrants que chez les natifs. Ces tendances se sont maintenues entre 2006 et 2010. Le Québec se distingue également par une progression importante de la proportion d'immigrants qui occupaient un emploi syndiqué entre 2006 et 2010, laquelle a augmenté de 1,6 point de pourcentage. Au total, 32 % des travailleurs immigrants occupent un emploi syndiqué au Québec comparativement à seulement 24,7 % en Ontario et à 28,3 % en Colombie-Britannique. Ainsi, le plus grand défi pour les immigrants du Québec consiste à se trouver un emploi, puisqu'une fois cette étape franchie, ils jouissent d'un meilleur accès que les immigrants des deux autres provinces à des postes syndiqués et à des emplois dans le secteur public. Cette situation leur procure une meilleure sécurité d'emploi et leur permet de profiter des avantages associés à ces types de postes.

II.3.5- La permanence de l'emploi

La permanence de l'emploi fait partie des indicateurs utilisés pour définir ce qu'est un « bon » emploi (Cloutier, 2008). Ce type d'emploi est naturellement plus stable, ce qui suppose un risque plus faible de perdre son emploi et son salaire. Par ailleurs, un emploi permanent offre en moyenne un salaire plus élevé qu'un emploi temporaire (Statistique Canada, 2009).

Graphique 10 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans occupant un emploi permanent, selon la province de résidence (%)



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

Le graphique 10 montre que dans les trois provinces canadiennes à l'étude et pour les deux groupes de travailleurs – immigrants et natifs –, la proportion de ceux qui occupent un emploi permanent⁶ est très élevée (entre 85 et 89 %). Toutefois, il semblerait que le Québec offre à ses immigrants un peu moins de chances à cet égard. En effet, en 2010, 84,9 % des immigrants du Québec occupaient un poste permanent, par rapport à 88,1 % en Ontario et à 89,1 % en Colombie-Britannique.

II.3.6- Le travail à temps plein

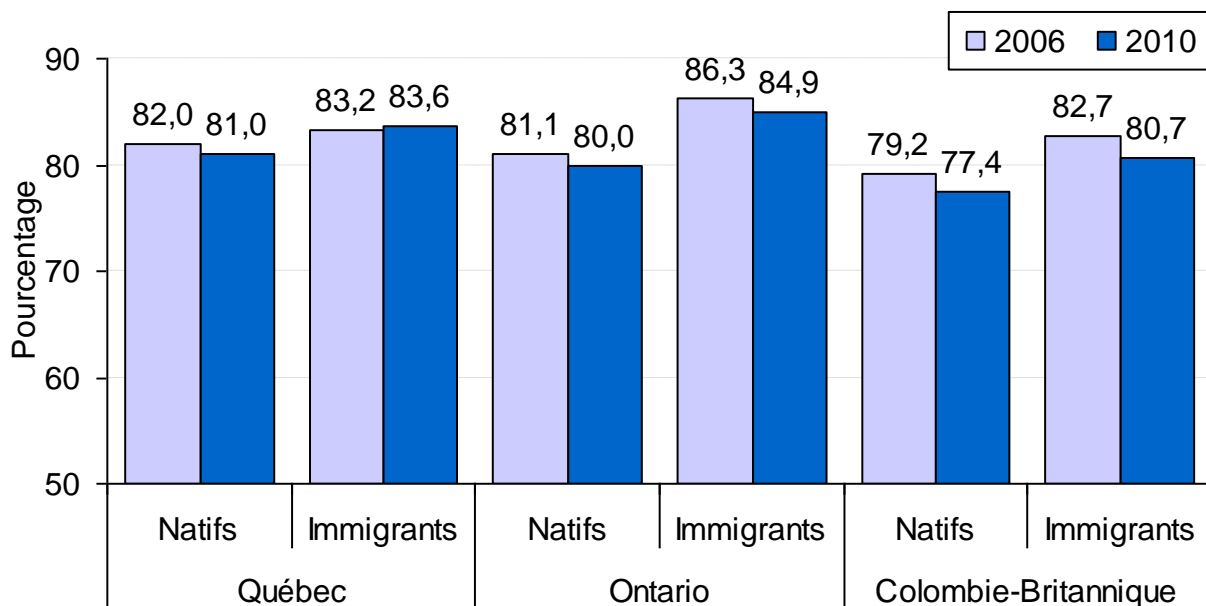
Nous considérons le travail à temps plein (au moins 30 heures par semaine) essentiellement comme un indicateur de l'intensité de l'offre de travail ou de la participation au marché du travail. Il n'est pas évident d'associer travail à temps plein et qualité, bien qu'on puisse estimer que travailler pendant très peu ou trop d'heures par semaine soit synonyme de travail de moindre qualité. Par ailleurs, plus des trois quarts des personnes qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) le font par choix (Statistique Canada, 2009).

Le graphique 11 montre que les immigrants sont plus enclins à travailler à temps plein que les natifs. Le graphique témoigne également d'une tendance à la baisse du taux d'occupation d'un

⁶ Un emploi « permanent » est un emploi dont la date de cessation n'a pas été établie. À l'inverse, un emploi « temporaire » est un emploi d'une durée déterminée ou un emploi à contrat, occasionnel ou saisonnier (Statistique Canada, 2009).

emploi à temps plein entre 2006 et 2010, sauf pour les immigrants du Québec. Tout compte fait, en 2010, la proportion d'emplois à temps plein chez les immigrants était de 83,6 % au Québec, 84,9 % en Ontario, et seulement 80,7 % en Colombie-Britannique.

Graphique 11 – Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans occupant un emploi à temps plein, selon la province de résidence (%)



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

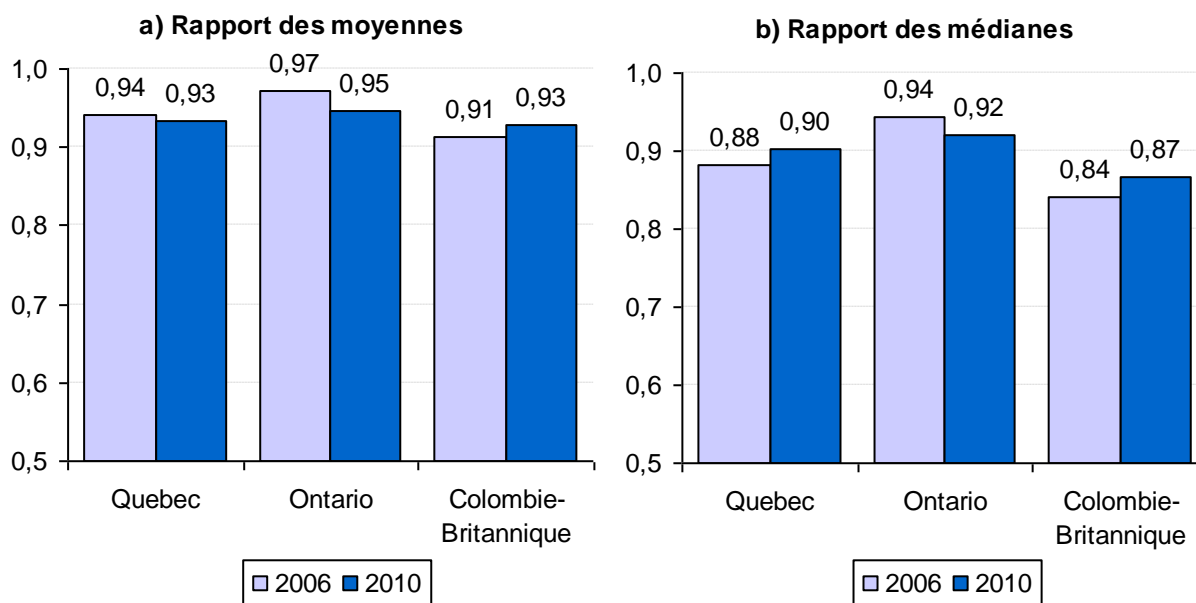
II.3.7- La rémunération

La rémunération est sans doute l'indicateur le plus utilisé dans la littérature économique pour mesurer le degré d'intégration des immigrants dans le marché du travail. Un grand nombre d'études ont été réalisées sous cet angle depuis le début des années 1990 (Picot, 2008, en fait une recension). La rémunération fait également partie des principaux éléments qui déterminent la qualité d'un emploi (Cloutier, 2008) et serait, en principe, un indicateur des compétences exigées sur le marché du travail et de celles acquises par les travailleurs.

Comme l'EPA fournit de l'information sur la rémunération horaire, il est possible de faire des comparaisons plus justes entre les groupes étudiés, puisque l'effet du nombre d'heures travaillées est neutralisé. La partie a) du graphique 12 indique le rapport entre la rémunération horaire moyenne des immigrants et celle des natifs, et nous permet de constater que ce rapport a légèrement diminué entre 2006 et 2010 au Québec et en Ontario. En moyenne, pour chaque dollar gagné par les natifs en 2010, les immigrants touchaient 0,93 \$ au Québec et en Colombie-Britannique, et 0,95 \$ en Ontario.

Ensuite, nous avons jugé utile de recalculer les rapports de rémunération horaire en tenant compte de la médiane qui, contrairement à la moyenne, n'est pas sensible aux valeurs extrêmes, c'est-à-dire aux scores qui sont très bas ou particulièrement élevés. Les résultats de ces calculs apparaissent dans la partie b) du graphique 12 et montrent que le rapport entre les médianes de la rémunération horaire, contrairement à celui des moyennes, a augmenté au Québec et en Colombie-Britannique, alors qu'il a baissé en Ontario entre 2006 et 2010. En somme, l'Ontario présente le bilan relativement le plus positif au chapitre de la rémunération, et le Québec fait relativement mieux que la Colombie-Britannique.

Graphique 12 – Rapport entre la rémunération horaire des immigrants et la rémunération des natifs chez les salariés de 15 à 64 ans, selon la province de résidence (%)



Source : Calculs de l'auteur à partir des fichiers de l'Enquête sur la population active.

III.- ÉCARTS AJUSTÉS DE TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE ENTRE IMMIGRANTS ET NATIFS

L'objectif de cette section est de mesurer les écarts ajustés de taux d'activité et de chômage entre immigrants et natifs. Les deux groupes ont des caractéristiques différentes, ce qui pourrait se répercuter sur les écarts observés au niveau de la participation au marché du travail et de l'accès à l'emploi. Comme nous l'avons vu plus haut, les immigrants diffèrent des natifs à plusieurs égards, notamment la scolarité et le lieu où ils ont fait leurs études. Les immigrants sont en moyenne plus scolarisés que les natifs, ce qui devrait normalement les favoriser ; cependant, contrairement aux natifs, ils se butent au problème de la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger. De leur côté, les natifs sont nés et ont été formés au Canada, ce qui leur permet de se préparer à leur

intégration bien avant de se présenter sur le marché du travail. D'autres facteurs comme l'expérience professionnelle potentielle, le choix du lieu de résidence, le statut matrimonial et la poursuite des études peuvent contribuer aux différences observées dans les résultats sur le marché du travail des immigrants et des natifs. Naturellement, certains immigrants ont acquis une partie de leur expérience à l'étranger, mais plusieurs études ont montré que le rendement économique de cette expérience a beaucoup diminué avec le temps, de sorte que les nouveaux immigrants n'en tirent presque plus d'avantage sur le plan économique (Picot, 2008). D'autre part, et pour diverses raisons, les immigrants ont tendance à s'établir dans les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. Par exemple, en 2006, 68,9 % des immigrants admis entre 2001 et 2006 vivaient dans trois RMR seulement (Toronto, Montréal et Vancouver) comparativement à 34,4 % de la population totale du Canada (Statistique Canada, 2009).

Au chapitre des études, Gilmore et Le Petit (2008) ont découvert que dans le groupe d'âge 25-54 ans, les immigrants, notamment les plus récents, sont beaucoup plus susceptibles que les natifs de se retrouver sur les bancs de l'école même s'ils détiennent déjà un grade universitaire⁷. Ce comportement vise probablement à acquérir des compétences reconnues et valorisées par le marché du travail d'accueil. Comme nous l'avons vu, l'obtention d'un diplôme canadien augmente l'accès à l'emploi et la probabilité que celui-ci corresponde aux études complétées. Toutefois, en investissant dans un diplôme canadien, les immigrants consacrent moins d'efforts à intégrer le marché du travail, ce qui pourrait expliquer leur faible performance au cours des premières années d'immigration.

Dans le cas des femmes, des études ont établi un lien négatif entre la présence d'enfants d'âge préscolaire et la participation au marché du travail canadien. Or, les données du recensement de 2006 indiquent que les femmes immigrantes âgées de 15 à 50 ans sont plus susceptibles d'avoir au moins un enfant d'âge préscolaire comparativement à leurs homologues nées au Canada (24 % c. 18 %). Ceci pourrait contribuer aux écarts de taux d'activité entre ces deux groupes.

Pour neutraliser les effets des facteurs précités et ainsi estimer les écarts ajustés entre immigrants et natifs, nous avons jugé pertinent d'effectuer des analyses multivariées. Les deux indicateurs analysés sont la participation au marché du travail et le chômage. Pour ce faire, nous avons considéré deux variables dépendantes dichotomiques : la première prend la valeur 1 si la

⁷ En 2007, 19 % des immigrants arrivés depuis moins de cinq ans et âgés de 25 à 54 ans fréquentaient un établissement d'enseignement au Canada, alors qu'ils détenaient déjà un diplôme universitaire; ce pourcentage était de 6,7 % chez la population née au Canada (Gilmore et Le Petit, 2008).

personne participe au marché du travail⁸, 0 autrement; la deuxième prend la valeur 1 si la personne occupe un emploi, 0 si elle est au chômage. Rappelons que l'analyse du chômage exclut les personnes qui sont inactives, c'est-à-dire qui ne travaillent pas et qui ne cherchent pas à travailler. Compte tenu de la nature des variables dépendantes, nous avons adopté des régressions de type probit. En plus du statut d'immigrant, les régressions comprennent un ensemble de variables de contrôle. Parmi ces variables, on retrouve le niveau d'études et l'expérience professionnelle. Malheureusement, l'EPA ne fournit pas d'information sur les connaissances linguistiques, alors qu'un grand nombre de nouveaux arrivants ont rapporté que la langue leur posait un problème pour trouver un emploi (voir la section II.2). Toutefois, il convient de mentionner que la façon de mesurer les connaissances linguistiques dans certaines enquêtes comme le Recensement est loin d'être parfaite, puisqu'il s'agit souvent d'une auto-déclaration et sans indication du niveau de connaissances. Signalons par ailleurs que l'EPA ne recueille pas de données sur l'expérience professionnelle réelle d'un travailleur. À l'instar de plusieurs études sur le même sujet (Aydemir et Skuterud, 2005 ; Boudarbat et Boulet, 2007 ; Hou, 2010), nous y avons substitué son expérience potentielle, calculée en soustrayant de l'âge révolu l'âge normal du répondant lors de l'obtention de son plus haut diplôme. Autre indicateur retenu parmi les variables de contrôle : la région métropolitaine de recensement, qui, comme on l'a expliqué, compte une forte concentration géographique d'immigrants. Enfin, nous avons retenu parmi les variables de contrôle des indicateurs sur l'état matrimonial et, dans le cas des femmes, sur la présence d'enfants d'âge préscolaire.

Compte tenu des réalités socioéconomiques différenciées entre les hommes et les femmes, les régressions ont été effectuées séparément pour les deux sexes.

Les résultats sont présentés dans le tableau 7. On constate qu'au Québec, l'écart ajusté entre le taux d'activité des hommes nés au Canada et celui des hommes immigrants est faible (1,3 point de pourcentage) et non significatif sur le plan statistique. On retrouve presque le même écart en Ontario mais qui est statistiquement significatif au niveau 5 %. En Colombie-Britannique, les immigrants de sexe masculin affichent l'écart de taux d'activité ajusté le plus élevé par rapport aux natifs à caractéristiques égales (-3 points de pourcentage). À ce stade de l'analyse, on peut conclure que le Québec réussit à attirer des hommes immigrants qui ont un plus grand attachement au marché du travail, ce qui est positif dans la mesure où l'un des principaux objectifs des politiques d'immigration est de sélectionner des candidats qui se destinent au marché du travail. Cependant, les femmes présentent une situation opposée. En effet, c'est au Québec que les

⁸ C'est-à-dire qu'elle travaille ou cherche un emploi.

femmes immigrantes sont les moins susceptibles de participer au marché du travail que les natives, toutes choses étant égales par ailleurs. En 2010, leur taux d'activité ajusté était inférieur de 9,7 points de pourcentage par rapport aux femmes nées au Canada et résidant au Québec. Cet écart était de 6,5 points chez les femmes de l'Ontario et de 6,9 points chez celles de la Colombie-Britannique.

Tableau 7 – Écarts ajustés entre immigrants et natifs au chapitre du taux d'activité et du taux de chômage chez les salariés de 15 à 64 ans, selon le sexe et la province de résidence, 2010

	Écart de taux d'activité (en points de pourcentage)		Écart de taux de chômage (en points de pourcentage)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Québec	-1,3	-9,7***	+8,8***	+8,1***
Ontario	-1,3**	-6,5***	+3,9***	+5,4***
Colombie-Britannique	-3,0***	-6,9***	+4,2***	+3,4***

Les écarts ajustés ont été estimés à l'aide d'un modèle probit avec comme variables de contrôle : l'expérience potentielle, le niveau d'études, le statut d'étudiant, l'état matrimonial, le fait de résider dans une RMR (pour les deux sexes) et la présence d'enfants d'âge préscolaire (dans le cas des femmes). *** Significatif au niveau 1 %; ** significatif au niveau 5 %; * significatif au niveau 10 %.

Les résultats du tableau 7 viennent confirmer que c'est au Québec que les immigrants des deux sexes se butent le plus au problème de chômage en comparaison avec leurs homologues natifs. En effet, une fois qu'on a neutralisé les différences dans les caractéristiques retenues, l'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs est évalué à 8,8 points chez les hommes et à 8,1 points chez les femmes au Québec. Ces écarts sont respectivement de 3,9 points et 5,4 points en Ontario, et de 4,2 points et 3,4 points en Colombie-Britannique. Tous les écarts estimés de taux de chômage sont statistiquement significatifs.

IV.- DÉCOMPOSITION DES ÉCARTS AU CHAPITRE DES TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE DES IMMIGRANTS ENTRE LE QUÉBEC ET LES AUTRES PROVINCES

L'objectif de cette section est d'expliquer les écarts de taux d'activité et de chômage entre les immigrants du Québec et ceux des deux autres provinces à l'étude. Nous avons vu que les immigrants du Québec ont plus de difficultés à décrocher un emploi comparativement à leurs homologues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Les écarts à ce chapitre et au chapitre des autres résultats du marché du travail peuvent s'expliquer, du moins en partie, par des différences

entre les caractéristiques des immigrants du Québec et celles des immigrants des deux autres provinces de comparaison. Par exemple, en termes de pays d'origine, le flux migratoire du Québec est plus diversifié que celui de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (Boudarbat et Boulet, 2010). Par ailleurs, nos données indiquent que les immigrants du Québec ont tendance à être plus scolarisés et à décrocher leur diplôme postsecondaire au Canada dans une proportion relativement plus grande que les immigrants des deux autres provinces à l'étude. Cependant, ils comptent, en moyenne, moins d'années depuis l'immigration. Or, comme on l'a vu, la situation des immigrants sur le marché du travail s'améliore avec le temps depuis l'immigration.

Il est donc possible que certaines caractéristiques avantagent les immigrants du Québec tandis que d'autres caractéristiques les désavantagent par rapport aux immigrants de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Toutefois, les caractéristiques elles-mêmes n'expliquent pas tout. La situation des immigrants sur le marché du travail est tributaire de la valorisation de ces caractéristiques par le marché du travail. Dans ce sens, il se peut que certaines caractéristiques soient moins valorisées au Québec qu'ailleurs, et inversement. Il se peut aussi que le marché du travail québécois soit, à la base, défavorable à l'intégration des immigrants indépendamment de leurs caractéristiques.

Pour avoir l'heure juste, nous ferons appel à une approche basée sur la décomposition des écarts observés entre les immigrants du Québec et ceux des autres provinces au chapitre de la participation au marché du travail et du chômage. Cette approche est décrite dans la section qui suit.

IV.1- Cadre théorique

Considérons une variable d'intérêt Y (participation au marché du travail par exemple) et deux groupes d'individus ayant respectivement comme moyenne/taux \bar{Y}_1 et \bar{Y}_2 . On s'intéresse aux déterminants de l'écart de moyennes/taux entre les deux groupes ($\bar{Y}_1 - \bar{Y}_2$), appelé « écart total ». Pour ce faire, considérons un ensemble de caractéristiques observables X susceptibles d'influer sur la variable Y . Dans un modèle linéaire où Y est la variable dépendante, les coefficients de X (notés β_1 pour le groupe 1, et β_2 pour le groupe 2) sont estimés à l'aide des moindres carrés ordinaires. Ensuite, la décomposition de Blinder-Oaxaca (Blinder, 1973, et Oaxaca, 1973) suppose :

$$\bar{Y}_1 - \bar{Y}_2 = (\bar{X}_1 - \bar{X}_2)\beta_1 + \bar{X}_2(\beta_1 - \beta_2) \quad (1)$$

où \bar{X}_1 et \bar{X}_2 représentent la moyenne de X dans les groupes 1 et 2 respectivement. Ainsi, l'écart de moyennes/taux entre les deux groupes est décomposé en une partie dite « expliquée », c'est-à-dire attribuée aux différences dans les caractéristiques des deux groupes, et une partie dite « inexpliquée », due à des différences dans les coefficients β (y compris la constante).

Plusieurs variantes de la décomposition en (1) ont par la suite été proposées, notamment celle de Neumark (1988). Ce dernier suggère la décomposition suivante :

$$\bar{Y}_1 - \bar{Y}_2 = (\bar{X}_1 - \bar{X}_2)\beta_R + [\bar{X}_1(\beta_1 - \beta_R) + \bar{X}_2(\beta_R - \beta_2)] \quad (2)$$

où β_R est le vecteur des coefficients de X dans un échantillon mettant ensemble les deux groupes à l'étude (*pooled model*). C'est la méthode que nous avons appliquée dans cette étude.

Il convient de signaler que la décomposition de Blinder-Oaxaca a été développée initialement pour étudier les écarts de salaire entre les sexes, les races, etc. Par conséquent, elle s'applique uniquement à des modèles linéaires où la variable dépendante est de type quantitatif. Dans le cas des modèles (non linéaires) comprenant une variable dépendante dichotomique comme l'accès à l'emploi, la décomposition n'est pas applicable, à moins que l'on considère un modèle linéaire probabiliste comme l'ont fait Frenette et Zeman (2007), Grenier et Nadeau (2010) et autres. Des auteurs ont proposé des méthodes de décomposition qui s'appliquent à des écarts de taux/proportion entre deux groupes, et où les modèles de base sont de type probit ou logit (Yun, 2004 ; Fairlie, 2005 ; Bauer et Sinning, 2008, par exemple). La méthode proposée par Fairlie (2005) ne permet de déterminer que la contribution de chacune des variables dans X à l'écart expliqué. Yun (2004) a développé une méthode complète qui a fait l'objet d'un module du logiciel Stata.

Enfin, il convient de signaler que dans le cas des variables explicatives catégorielles (niveau d'études, par exemple), les résultats de la décomposition dépendent du choix de la catégorie de référence. Le module de Stata intègre une solution suggérée par Yun (2005) qui consiste à effectuer une décomposition basée sur des effets dits « normalisés ».

Comme on l'a mentionné, nous nous focaliserons sur les écarts de taux d'activité et de chômage entre les immigrants du Québec et ceux des autres provinces. Pour ce qui est des variables explicatives de ces écarts, nous avons retenu les mêmes variables du capital humain (expérience potentielle, niveau d'études et lieu d'obtention du diplôme postsecondaire) ainsi que la durée de puis l'immigration. Nous avons également retenu le statut d'étudiant, la région d'origine, l'état matrimonial, la présence d'enfants d'âge préscolaire (dans le cas des femmes) et le fait de résider

dans une RMR. Enfin, et pour tenir compte des variations conjoncturelles dans les taux d'activité et de chômage, nous avons contrôlé le mois et l'année de l'enquête. Jusqu'à présent, nous avons insisté sur la situation des immigrants en 2010, et quand c'était pertinent, nous avons également fait des comparaisons avec la situation en 2006. Or, la taille des échantillons disponibles pour une année donnée ne permet pas d'effectuer des analyses très approfondies de cette situation. En particulier, le rôle de la région d'origine des immigrants ne peut pas être apprécié avec une certaine précision étant donné le faible nombre d'observations pour certaines régions. Pour contrecarrer cette limite et dans l'objectif d'aboutir à des conclusions les plus solides possible, nous avons décidé de regrouper tous les fichiers de l'EPA depuis janvier 2006⁹ jusqu'à décembre 2010. Ainsi, nos analyses utilisent des données agrégées pour la période 2006-2010. Enfin, et comme cela a été le cas dans la section III, les écarts de taux d'activité et de chômage entre le Québec et les autres provinces ont été analysés séparément pour les hommes et les femmes.

Les résultats des décompositions sont présentés dans le tableau 8 pour le taux d'activité et dans le tableau 9 pour le taux de chômage.

IV.2- Décomposition des écarts entre les taux d'activité des immigrants

Le tableau 8 nous apprend que sur l'ensemble de la période 2006-2010, les écarts de taux d'activité entre les immigrants du Québec et ceux des deux autres provinces de comparaison sont globalement faibles. Néanmoins, on constate que les hommes immigrants du Québec ont un peu plus tendance à participer au marché du travail que leurs homologues de la Colombie-Britannique, alors qu'en même temps, les deux provinces affichent le même taux d'activité chez les femmes. C'est en Ontario que les immigrants, surtout les femmes, ont plus tendance à participer au marché du travail : près de 2,5 points de plus chez les femmes comparativement au Québec et à la Colombie-Britannique.

La décomposition des écarts observés fait ressortir des résultats originaux. Premièrement, les caractéristiques observables des hommes immigrants du Québec expliquent presque totalement les écarts de taux d'activité par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, avec, toutefois, une nuance importante : les caractéristiques des immigrants du Québec les désavantagent par rapport à leurs homologues de l'Ontario, alors que, ces mêmes caractéristiques les avantagent par rapport à ceux de la Colombie-Britannique. Ainsi, la part inexpliquée des écarts, c'est-à-dire celle qui découle des différences dans l'effet des caractéristiques considérées, est à la fois très faible et non significative sur le plan statistique autant par rapport à l'Ontario que par rapport à la

⁹ Rappelons que ce n'est qu'à partir de janvier 2006 que l'EPA a commencé à collecter des informations sur les immigrants.

Colombie-Britannique. Bref, à caractéristiques égales, les immigrants de sexe masculin des trois provinces afficheraient pratiquement le même taux d'activité.

La situation est différente dans le cas des femmes immigrantes du Québec : leurs caractéristiques n'interviennent presque pas du tout dans l'écart de taux d'activité avec leurs homologues de l'Ontario, mais elles les avantagent substantiellement par rapport aux immigrantes de la Colombie-Britannique. Cependant, cet avantage est grandement diminué par le fait que les caractéristiques en question ne produisent pas les mêmes effets au Québec comparativement aux deux autres provinces (part inexpliquée des écarts). Ainsi, à caractéristiques égales, les immigrantes du Québec accuseraient un retard de presque deux points de pourcentage en termes de taux d'activité sur leurs homologues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Parmi les facteurs qui réduisent la participation des immigrants du Québec au marché du travail relativement à ceux des autres provinces, on retrouve leur plus grande tendance à poursuivre des études et le fait qu'ils comptent moins d'années depuis l'immigration. Dans le cas des femmes, il semblerait aussi que celles du Québec sont plus susceptibles d'avoir des enfants d'âge préscolaire. Comme il s'agit de facteurs temporaires, on peut présumer que la situation des immigrants du Québec ira en s'améliorant avec le temps. En particulier, la poursuite des études est prédictiveur d'un grand attachement au marché du travail, et l'obtention d'un diplôme d'ici aura un effet positif sur la situation économique future des immigrants.

Notons par ailleurs que le niveau d'études des immigrants n'intervient que de façon négligeable dans les écarts observés. Pour ce qui est de la structure des régions d'origine, on remarque qu'elle ne désavantage nullement les immigrants du Québec. Au contraire, le Québec en tire un avantage non négligeable puisqu'elle permet d'ajouter entre 1,7 et 2 points au taux d'activité de ses immigrants par rapport à ceux de la Colombie-Britannique. Cet avantage est moins important par rapport à l'Ontario, mais il se situe quand même à 0,7 point de pourcentage dans le cas des femmes.

À ce stade de l'analyse, on peut conclure que les politiques d'immigration du Québec ne sont pas mises en cause dans la situation de ses immigrants, du moins en ce qui concerne la participation au marché du travail.

Tableau 8 – Décomposition des écarts entre le taux d’activité des immigrants du Québec et celui des immigrants de l’Ontario et de la Colombie-Britannique durant la période 2006-2010

	Hommes				Femmes			
	Écart par rapport à l’Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique		Écart par rapport à l’Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Taux d’activité moyen durant la période 2006-2010 :								
Québec	0,8184***	0,0044	0,8184***	0,0044	0,6751***	0,0057	0,6751***	0,0057
Province de comparaison	0,8305***	0,0022	0,8062***	0,0035	0,6989***	0,0027	0,6726***	0,0042
Écart de taux d’activité	-0,0121**	0,0049	0,0123**	0,0056	-0,0238***	0,0063	0,0025	0,0071
Expliqué	-0,0096***	0,0025	0,0177***	0,0044	-0,0054	0,0034	0,0218***	0,0054
Inexpliqué	-0,0025	0,0045	-0,0054	0,0067	-0,0184***	0,0061	-0,0193**	0,0080
Écart expliqué								
Expérience potentielle	0,0121***	0,0023	0,0148***	0,0018	0,0140***	0,0048	0,0141***	0,0021
Durée depuis l’immigration	-0,0037***	0,0008	-0,0032***	0,0008	-0,0089***	0,0021	-0,0046***	0,0009
Niveau d’études	0,0011	0,0007	0,0005	0,0008	0,0011	0,0017	0,0013	0,0010
Diplôme canadien	0,0006**	0,0003	0,0022***	0,0005	0,0027**	0,0013	0,0061***	0,0010
Statut d’étudiant	-0,0126***	0,0015	-0,0104***	0,0015	-0,0139***	0,0032	-0,0098***	0,0013
Région d’origine	-0,0030*	0,0018	0,0170***	0,0036	0,0072*	0,0039	0,0204***	0,0044
État matrimonial	-0,0039***	0,0009	-0,0042***	0,0009	0,0027***	0,0010	0,0038***	0,0007
Enfants d’âge préscolaire	-	-	-	-	-0,0104***	0,0026	-0,0098***	0,0011
Région métropolitaine	-0,0001	0,0001	0,0009**	0,0004	0,0001	0,0001	0,0002	0,0006
Année d’enquête	-0,0002	0,0001	0,0000	0,0001	0,0001	0,0001	0,0002	0,0002
Mois d’enquête	0,0000	0,0001	0,0000	0,0001	0,0000	0,0001	-0,0001	0,0001

Tableau 8 – Suite

	Hommes				Femmes			
	Écart par rapport à l'Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique		Écart par rapport à l'Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Écart inexpliqué								
Expérience potentielle	0,0046	0,0100	0,0191	0,0177	0,0141	0,0222	0,0773**	0,0374
Durée depuis l'immigration	0,0070	0,0097	0,0030	0,0111	-0,0122	0,0159	0,0084	0,0240
Niveau d'études	-0,0024	0,0028	-0,0026	0,0030	0,0016	0,0042	0,0054	0,0061
Diplôme canadien	0,0035	0,0041	-0,0012	0,0035	0,0113*	0,0059	0,0048	0,0077
Statut d'étudiant	-0,0019	0,0021	-0,0022	0,0019	-0,0040*	0,0023	-0,0112***	0,0039
Région d'origine	0,0015	0,0021	0,0012	0,0033	-0,0021	0,0038	-0,0006	0,0089
État matrimonial	0,0054	0,0098	-0,0172	0,0155	0,0021	0,0101	-0,0051	0,0150
Enfants d'âge préscolaire	-	-	-	-	0,0040	0,0028	-0,0009	0,0039
Région métropolitaine	0,0151	0,0177	0,0227	0,0204	-0,0650*	0,0293	-0,0396	0,0400
Année d'enquête	0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0003	0,0003	-0,0001	0,0004
Mois d'enquête	-0,0001	0,0001	-0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0000	0,0001
Effet Constant	-0,0354	0,0382	-0,0281	0,0325	0,0317	0,0384	-0,0578	0,0569

L'échantillon analysé comprend des immigrants de 15 à 64 ans provenant du regroupement de tous les fichiers de l'EPA pour les mois de janvier 2006 à décembre 2010.

*** Significatif au niveau 1 % ; ** significatif au niveau 5 % ; * significatif au niveau 10 %.

IV.3- Décomposition des écarts entre les taux de chômage des immigrants

Il ressort des résultats présentés dans le tableau 9 que sur l'ensemble de la période 2006-2010, les immigrants du Québec ont connu un taux de chômage supérieur de 3,5 à 3,6 points par rapport à leurs homologues de l'Ontario et d'environ 6 points par rapport à ceux de la Colombie-Britannique. Au total, les caractéristiques observables des immigrants du Québec expliquent seulement entre 1 et 1,2 point de ces écarts chez les deux sexes ce qui signifie qu'à caractéristiques égales, le taux de chômage demeurera significativement élevé chez les immigrants du Québec : +2,4 points par rapport à l'Ontario et +4,8 points par rapport à la Colombie-Britannique dans le cas des hommes, et +2,3 points et + 4,5 points respectivement dans le cas des femmes.

Par ailleurs, les résultats détaillés de l'écart expliqué permettent de repérer deux facteurs qui nuisent aux immigrants du Québec dans leur quête d'un emploi : la durée depuis l'immigration et la structure des pays d'origine. À eux seuls, ces deux facteurs expliquent aux alentours de 1 point de l'écart de taux de chômage entre les immigrants du Québec et ceux des deux autres provinces, soit près de la totalité de l'écart expliqué. Comme nous l'avons indiqué, les immigrants de l'Ontario et de la Colombie-Britannique comptent, en moyenne, plus d'années de résidence au Canada que les immigrants du Québec, ce qui leur procure un avantage sur le marché du travail. Pour ce qui est de la structure des pays d'origine des immigrants, son effet n'est pas très significatif sur le plan statistique; néanmoins, il est permis de conclure qu'elle désavantage légèrement le Québec par rapport aux autres provinces. Ainsi, on constate que la structure de pays d'origine des immigrants du Québec favorise la participation au marché du travail, mais cette participation ne débouche pas facilement sur l'emploi. Ceci dit, et si on soustrait l'effet de la durée depuis l'immigration, on pourrait confirmer que globalement les caractéristiques des immigrants – et donc, les politiques de sélection du Québec – ne sont pas mises en cause dans les difficultés d'intégration des immigrants dans le marché du travail québécois.

Quant au détail de l'écart inexpliqué, il en ressort une différence importante dans la probabilité de base de se trouver au chômage (effet constant) entre les immigrants du Québec et ceux des deux autres provinces de comparaison. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des femmes immigrantes puisque le tableau 9 indique un écart de taux chômage constant de l'ordre de 7,6 points de pourcentage entre le Québec et la Colombie-Britannique. De surcroît, cet écart est statistiquement significatif au niveau 1 %. Ainsi, il est permis de croire qu'il y a des facteurs, autres que ceux considérés ici, qui font en sorte que le marché du travail québécois paraisse défavorable à l'emploi des immigrants, peu importe les caractéristiques de ceux-ci. Parmi les initiatives qui

peuvent aider les immigrants du Québec à combler leur retard, on note l'obtention d'un diplôme canadien. En effet, ce dernier semble avoir un retour plus élevé au Québec en termes d'accès à l'emploi, notamment chez les femmes immigrantes qui voient leur taux de chômage baisser de 1 point de pourcentage par rapport à leurs homologues de la Colombie-Britannique. Notons aussi que le temps passé au pays depuis l'immigration a un effet positif plus marqué chez les immigrants de sexe masculin du Québec comparativement à ceux des autres provinces, alors qu'il produit l'effet inverse chez les femmes immigrantes. Cependant, ces dernières tirent un plus grand avantage de leurs années d'expérience potentielle, ce qui leur permet de combler jusqu'à 4,3 points de pourcentage d'écart de taux de chômage par rapport aux immigrantes de la Colombie-Britannique.

Tableau 9 – Décomposition des écarts entre le taux de chômage des immigrants du Québec et celui des immigrants de l’Ontario et de la Colombie-Britannique durant la période 2006-2010

	Hommes				Femmes			
	Écart par rapport à l’Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique		Écart par rapport à l’Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Taux de chômage moyen durant la période 2006-2010 :								
Québec	0,1212***	0,0041	0,1212***	0,0041	0,1235***	0,0043	0,1235***	0,0043
Province de comparaison	0,0849***	0,0017	0,0625***	0,0021	0,0887***	0,0018	0,0666***	0,0022
Écart de taux de chômage	0,0364***	0,0045	0,0587***	0,0046	0,0348***	0,0047	0,0570***	0,0048
Expliqué	0,0121***	0,0023	0,0104**	0,0044	0,0118***	0,0024	0,0119***	0,0044
Inexpliqué	0,0243***	0,0043	0,0483***	0,0061	0,0230***	0,0045	0,0450***	0,0060
Écart expliqué								
Expérience potentielle	-0,0008*	0,0004	-0,0017**	0,0008	0,0018***	0,0006	0,0004	0,0005
Durée depuis l’immigration	0,0056***	0,0008	0,0055***	0,0010	0,0048***	0,0008	0,0032***	0,0008
Niveau d’études	-0,0009	0,0007	-0,0015	0,0011	-0,0001	0,0010	0,0004	0,0010
Diplôme canadien	-0,0005**	0,0002	-0,0018***	0,0007	-0,0012***	0,0004	-0,0022***	0,0008
Statut d’étudiant	0,0000	0,0002	-0,0001	0,0003	0,0004**	0,0002	0,0000	0,0001
Région d’origine	0,0051***	0,0019	0,0058	0,0043	0,0031*	0,0019	0,0074*	0,0039
État matrimonial	0,0028***	0,0007	0,0040***	0,0009	0,0013***	0,0004	0,0021***	0,0006
Enfants d’âge préscolaire	-	-	-	-	0,0009***	0,0003	0,0008*	0,0005
Région métropolitaine	0,0000	0,0001	-0,0004	0,0005	0,0000	0,0000	-0,0002	0,0005
Année d’enquête	0,0010**	0,0005	0,0006	0,0005	0,0007**	0,0003	0,0001	0,0003
Mois d’enquête	-0,0001	0,0001	0,0000	0,0001	0,0001	0,0001	-0,0001	0,0001

Tableau 9 – Suite

	Hommes				Femmes			
	Écart par rapport à l'Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique		Écart par rapport à l'Ontario		Écart par rapport à la Colombie-Britannique	
	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type	Coefficient	Erreur-type
Écart inexpliqué								
Expérience potentielle	0,0121	0,0150	0,0096	0,0174	-0,0175	0,0162	-0,0425**	0,0168
Durée depuis l'immigration	-0,0109	0,0099	-0,0181	0,0112	0,0041	0,0115	0,0222**	0,0113
Niveau d'études	0,0021	0,0026	-0,0019	0,0026	-0,0009	0,0031	-0,0001	0,0029
Diplôme canadien	-0,0063*	0,0037	-0,0046	0,0039	-0,0074	0,0046	-0,0098**	0,0042
Statut d'étudiant	-0,0001	0,0008	0,0001	0,0008	-0,0003	0,0010	0,0016	0,0011
Région d'origine	-0,0036	0,0024	0,0000	0,0031	0,0022	0,0028	0,0002	0,0041
État matrimonial	0,0076	0,0130	0,0200	0,0135	-0,0045	0,0079	0,0045	0,0079
Enfants d'âge préscolaire	-	-	-	-	0,0001	0,0018	0,0012	0,0016
Région métropolitaine	-0,0091	0,0172	0,0159	0,0162	0,0017	0,0204	-0,0071	0,0185
Année d'enquête	-0,0005**	0,0002	-0,0004*	0,0002	-0,0007***	0,0003	-0,0008***	0,0003
Mois d'enquête	-0,0001	0,0001	-0,0001	0,0001	-0,0002*	0,0001	-0,0001	0,0001
Effet Constant	0,0330	0,0270	0,0277	0,0280	0,0466	0,0289	0,0757***	0,0284

L'échantillon analysé comprend des immigrants de 15 à 64 ans provenant du regroupement de tous les fichiers de l'EPA pour les mois de janvier 2006 à décembre 2010.

*** Significatif au niveau 1 %; ** significatif au niveau 5 %; * significatif au niveau 10 %.

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'intégration économique des immigrants représente un enjeu de taille. Les gouvernements voient l'immigration comme un élément central des stratégies destinées à améliorer les perspectives économiques du Canada et du Québec face au vieillissement de la population et à la faible natalité. Les politiques poursuivies depuis les années 1960 visent à maximiser les bienfaits de l'immigration en attirant les candidats qui ont le plus de chances de réussir à s'intégrer rapidement dans le marché du travail. Toutefois, force nous est de constater que la situation économique des nouveaux arrivants s'est nettement détériorée, malgré qu'ils soient de plus en plus scolarisés.

La présente étude couvre une période très difficile du point de vue des variations de la situation sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage a augmenté d'un creux de 6 % au Canada en 2007 (6,3 % en 2006) à un pic de 8,3 % en 2009 (8 % en 2010). Cette détérioration de la situation dans le marché de l'emploi a touché de façon différente les trois provinces étudiées. En Colombie-Britannique, le taux de chômage a gagné 3,4 points de pourcentage entre 2007 et 2009, passant de 4,2 à 7,6 %. En Ontario, il a progressé de 2,6 points (de 6,4 à 9 %), comparativement à une hausse de seulement 1,3 point au Québec (de 7,2 à 8,5 %). Dans ce contexte, il semble évident que la capacité des immigrants et des natifs à s'intégrer dans le marché du travail ne dépend pas seulement de leurs aptitudes propres et des caractéristiques de leur capital humain : elle est également tributaire de la capacité d'embauche qui provient des entreprises.

Le constat le plus important qui se dégage des analyses descriptives, c'est que les taux de chômage chez les natifs sont globalement comparables dans les trois provinces. Le même constat s'applique aux immigrants qui ont obtenu un diplôme postsecondaire au Canada : leur taux de chômage au Québec est comparable à celui des autres provinces canadiennes. Par contre, le Québec se classe bon dernier en ce qui a trait à l'emploi des immigrants qui détiennent des diplômes étrangers. De manière générale, nos résultats viennent confirmer que la moins bonne performance du marché du travail québécois en comparaison avec les autres provinces canadiennes tient presque uniquement à une piètre intégration de certains groupes d'immigrants. C'est donc au Québec que de plus grands efforts sont requis pour atténuer les obstacles à l'embauche de ces immigrants, notamment les plus récents parmi eux.

Il y a peu de place dans le marché du travail québécois pour les immigrants qui n'ont aucun diplôme; leur taux de chômage atteignait 20,5 % en 2010. Ce taux est négativement corrélé avec le

niveau d'études; il était de 11,2 % chez les immigrants qui avaient un diplôme de niveau collégial et de 9,4 % chez ceux qui avaient un diplôme universitaire. Globalement, le comportement des immigrants face au travail et leurs résultats dans le marché de l'emploi sont fortement corrélés avec leur degré d'instruction. Les immigrants plus scolarisés sont plus susceptibles d'intégrer le marché du travail, de trouver un emploi et de bénéficier d'un salaire plus élevé, d'où l'importance de continuer à insister sur la scolarité dans les grilles de sélection.

Relativement peu de nouveaux arrivants ont rapporté la discrimination comme obstacle à l'embauche, mais le pourcentage de ceux qui l'ont fait est légèrement plus élevé au Québec (21,8 %) qu'en Ontario (17,1 %) et en Colombie-Britannique (12 %). Ces pourcentages baissent à 7,4 %, 3,2 % et 3,1 % respectivement pour ce qui est des principaux obstacles à l'emploi. Le manque d'expérience au Canada et les problèmes linguistiques sont les plus importants freins à l'accès à l'emploi au cours des premières années passées au Canada. Ces deux problèmes ont été rapportés respectivement par 71,8 % et 49,7 % des immigrants du Québec. Certes, la perception de la discrimination à l'embauche peut être très subjective et sans fondement réel, et même si elle existe dans les faits, elle peut être camouflée par les employeurs, de sorte qu'il sera difficile pour les chercheurs d'emploi de s'en rendre compte. Néanmoins, les résultats obtenus sont pertinents d'une perspective de politiques publiques, puisqu'ils suggèrent que les programmes qui mettent l'emphase sur l'acquisition d'une expérience professionnelle canadienne et sur le développement de compétences linguistiques auraient plus d'impact sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail que ceux qui cherchent à combattre la discrimination à l'embauche.

Plusieurs autres études ont démontré l'importance de l'expérience au Canada comme facteur d'intégration dans le marché du travail. Par exemple, Oreopoulos (2009) a découvert que le lieu d'obtention du diplôme n'a plus d'influence sur les chances d'obtenir une entrevue d'embauche si le candidat compte quatre à six années d'expérience au Canada. Or, il faut avoir un emploi pour être en mesure d'acquérir cette expérience, mais les employeurs exigent que les immigrants en possèdent une avant même de les embaucher. On doit briser ce cercle vicieux dans lequel se trouvent les nouveaux arrivants en quête d'intégration, en leur permettant d'acquérir rapidement une première expérience de travail. Pour ce faire, la participation des employeurs à cet effort d'intégration est plus que nécessaire, puisque ce sont eux qui embauchent. En offrant des stages d'insertion ou des emplois temporaires en lien avec les compétences des immigrants, ils pourraient aider ces derniers à acquérir une expérience qui renforcera leur CV et donnera du poids à une candidature pour un emploi qui leur convient.

À l'inverse, l'expérience acquise à l'étranger ne procure aucun avantage (ou presque), tant sur le plan de l'accès à l'emploi que de la rémunération. Dans certains cas, cette expérience peut même nuire à l'intégration rapide des immigrants dans le marché du travail. Pourtant, elle compte parmi les critères de sélection. La non-reconnaissance de l'expérience professionnelle est un problème bien réel que d'autres études ont mis en évidence. Dans une perspective de politiques publiques, si les nouveaux arrivants doivent repartir à zéro dans le marché du travail canadien parce que l'expérience acquise ailleurs ne compte pas, il vaudrait mieux favoriser l'immigration de jeunes candidats. Ces derniers auraient accumulé peu ou aucune expérience à l'étranger. De plus, ils pourraient rester dans le marché du travail pendant une plus longue période. Ils disposeraient également d'un horizon suffisant pour rentabiliser un retour aux études qui leur permettrait de répondre aux besoins du marché du travail. Cette recommandation est également pertinente, à la lumière du débat qui a cours actuellement au Québec sur les retraites et les finances publiques. En effet, les travailleurs qui intègrent le marché du travail tard dans leur vie ont peu de temps pour cotiser à un régime de retraite et pour épargner, ce qui rend leur situation financière précaire une fois à la retraite.

L'analyse de la surqualification chez les diplômés universitaires montre que deux immigrants sur trois formés à l'étranger ont un niveau d'études supérieur à ce qui est exigé par leur emploi. À l'inverse, dans les trois provinces considérées, ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada sont beaucoup moins touchés par ce problème. Ce constat permet d'anticiper que les nouvelles dispositions de la politique d'immigration du Québec et du Canada, instaurées dans le but d'encourager l'immigration des étudiants étrangers, auront des effets positifs sur la situation des nouveaux immigrants dans le marché du travail. Toutefois, ces dispositions ne permettent pas à elles seules d'atteindre les objectifs quantitatifs que vise l'immigration. Le Québec et le Canada continueront donc à recourir aux services d'immigrants formés à l'étranger, ce qui justifie la nécessité de renforcer les mesures qui permettraient d'éviter que des immigrants très qualifiés se retrouvent dans des emplois exigeant peu de compétences.

Les données font ressortir un élément important du type d'emploi occupé par les immigrants : dans chaque province, ceux-ci sont plus susceptibles que les natifs d'opter pour le travail autonome. Ce choix pourrait être attribuable aux divers obstacles auxquels ils font face dans le marché du travail et qui leur donnent les incitatifs nécessaires pour s'établir à leur compte. Les politiques d'intégration pourraient donc encourager l'initiative privée chez les immigrants et aider ceux qui ont des projets à les concrétiser.

Les immigrants du Québec ont plus tendance que les immigrants des deux autres provinces à occuper des emplois dans le secteur public (16,5 % en 2010) et à être affiliés à un syndicat (32 %), ce qui leur procure une meilleure sécurité d'emploi et leur permet de profiter des avantages associés à ces types de postes. De plus, l'écart à ce chapitre entre immigrants et natifs s'est nettement rétréci au Québec depuis 2006. Si dans cette province le secteur public semble s'ouvrir de plus en plus aux immigrants, nous espérons que ses postes sont attribués au mérite, et non pas dans le seul but de réduire le taux de chômage des immigrants. Sinon, ces emplois revêtiraient davantage un caractère social qui reviendrait à accorder des postes à des personnes qui seraient plus productives dans d'autres secteurs d'activité. Cette façon de faire les choses risquerait aussi de susciter des comportements inefficaces dans le sens où certains travailleurs pourraient donner une importance préférentielle à l'emploi dans le secteur public et, par conséquent, canaliser leur énergie dans la recherche d'un emploi dans ce secteur plutôt que de chercher du travail dans le privé. Les gouvernements doivent prôner l'égalité dans l'accès au secteur public, tout en favorisant une allocation optimale des ressources humaines disponibles.

Nos analyses multivariées indiquent que les femmes immigrantes du Québec sont beaucoup moins susceptibles de participer au marché du travail que les natives, toutes choses étant égales par ailleurs. L'écart à ce niveau atteignait 9,7 points de pourcentage en 2010, comparativement à 6,5 points en Ontario et à 6,9 points en Colombie-Britannique. Dans le cas des hommes, l'écart ajusté entre immigrants et natifs au chapitre de la participation au marché du travail est négligeable au Québec et en Ontario (1,3 point) alors qu'il atteint 3 points en Colombie-Britannique en faveur des natifs. Ainsi, un autre grand défi pour le Québec consisterait à inciter plus de femmes immigrantes à se joindre à la population active. À ce propos, il convient de signaler que la situation qui règne dans le marché du travail a peut-être une influence sur elles. Par conséquent, leur comportement pourrait changer si leurs perspectives d'emploi s'amélioraient. En favorisant l'intégration des immigrants dans le marché du travail, le gouvernement inciterait indirectement la population immigrante à devenir active. Notons toutefois que le comportement des femmes immigrantes face au marché du travail est également dicté par des considérations culturelles qu'un gouvernement ne peut pas contrôler, mais qu'il peut atténuer, par exemple, en insistant davantage sur la scolarité lorsqu'il s'agit d'immigrantes provenant de régions où les femmes participent habituellement moins au marché du travail.

La décomposition des écarts entre les taux de chômage des immigrants du Québec et ceux de leurs homologues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique a permis de faire deux constats majeurs. Premièrement, les caractéristiques des immigrants du Québec comme la région d'origine et la

scolarité ne sont pas mises en cause dans leur situation. Autrement dit, le taux de chômage changerait peu, si le Québec recevait le même type d'immigrants que les autres provinces canadiennes. En effet, les différences dans les caractéristiques des immigrants expliquent seulement un tiers de l'écart de taux de chômage entre les immigrants du Québec et ceux de l'Ontario au cours de la période 2006-2010, et à peine un cinquième de l'écart par rapport à la Colombie-Britannique. Ainsi, il serait difficile de blâmer les politiques de sélection du gouvernement québécois et leur impact sur les caractéristiques des immigrants qui s'installent dans cette province. Deuxièmement, les écarts observés tiennent en grande partie au fait qu'à la base et pour une raison qu'on ne peut expliquer à l'aide des données utilisées, le taux de chômage des immigrants est plus élevé au Québec que dans les deux autres provinces de comparaison. On pourrait, toutefois, avancer deux hypothèses pour expliquer cette situation. La première stipule que les employeurs québécois sont relativement peu favorables à l'embauche de certains groupes d'immigrants contrairement à leurs homologues des autres provinces. Cette situation risque de limiter la portée de tout ajustement que le gouvernement québécois pourrait apporter aux grilles de sélection dans le but de redresser la situation dans le marché du travail de la province. Selon la deuxième hypothèse, les immigrants du Québec seraient moins susceptibles de réviser à la baisse leurs attentes en ligne avec les réalités du marché du travail. Par exemple, on a vu que les immigrants de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles d'accepter des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés ou d'opter pour l'emploi autonome. Il y aurait donc lieu de sensibiliser tous les acteurs économiques à l'importance que revêt l'immigration pour le Québec, et de leur expliquer que chacun doit faire sa part pour améliorer les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants.

Malheureusement, les données utilisées dans notre étude ne nous permettent pas de contrôler l'impact des connaissances linguistiques sur la situation des immigrants dans le marché du travail. Grenier et Nadeau (2010) l'ont fait sur la base de données du recensement de 2006 pour expliquer les écarts de taux d'emploi entre les immigrants à Montréal et à Toronto. Une de leurs principales conclusions est en ligne avec nos résultats à l'effet que les politiques d'immigration du Québec, notamment leurs implications en termes de structure des pays d'origine des immigrants, ne semblent pas être la cause de la faible performance des immigrants de Montréal sur le marché du travail. Selon les auteurs, cette faible performance semble découler essentiellement du fait que *« les immigrants à Montréal sont beaucoup moins susceptibles de connaître le français que leurs homologues à Toronto de connaître l'anglais, et leur connaissance du français est moins*

récompensée par les employeurs que la connaissance de l'anglais des immigrants à Toronto » (Grenier et Nadeau 2010, Résumé).

Comme on l'a souligné, de l'avis même des immigrants, la langue fait partie des obstacles majeurs à l'embauche. Et même si les compétences acquises à l'étranger sont de haut niveau et que le marché du travail canadien en a besoin, la connaissance de l'une des deux langues officielles demeure une condition *sine qua non*. La langue est également un facteur qui peut faciliter ou limiter la mobilité des immigrants. Ainsi, ceux qui maîtrisent l'anglais pourront choisir de s'établir dans n'importe laquelle des régions du Canada, ce que ne pourront pas faire ceux qui connaissent uniquement le français. Dans ce sens, un immigrant qui connaît l'anglais et qui choisit l'Ontario comme destination initiale, mais qui n'arrive pas à trouver un emploi, pourrait se déplacer vers une autre province anglophone où les perspectives d'emploi sont meilleures. À l'inverse, la mobilité géographique d'un immigrant qui ne parle que le français et qui s'installe au départ au Québec sera limitée, ce qui pourrait prolonger sa durée de chômage. Bref, les résultats provinciaux que nous sommes en train de comparer pourraient être entachés d'un biais de sélection dû aux mouvements des travailleurs.

Enfin, signalons que le Québec compte relativement peu d'immigrants en comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique. En effet, en 2006, les immigrants ne représentaient que 11,5 % de la population totale du Québec, comparativement à 28,3 % en Ontario et à 27,5 % en Colombie-Britannique. Connaissant l'importance des réseaux et des contacts dans le marché du travail pour accéder à un emploi, les immigrants du Québec sont désavantagés par rapport à leurs homologues des autres provinces.

Nonobstant les problèmes multiples que rencontrent les immigrants pour se tailler une place dans le marché du travail québécois, il convient de souligner certains aspects positifs souvent laissés de côté. Ainsi, près de 66 % des immigrants de 15 à 64 ans travaillaient en 2010, et ce pourcentage atteint 71 % dans le groupe des 25-54 ans. De plus, si le taux de chômage chez les immigrants de 15 à 64 ans atteint 12,4 %, la très grande majorité des immigrants actifs (87,6 %) ont un emploi et contribuent au développement socioéconomique du Québec. Les rapports et surtout les médias insistent uniquement sur les cas problèmes, ce qui peut donner aux nouveaux arrivants l'impression qu'il est très difficile de trouver un emploi. Une telle perception risque d'affecter leur attitude face au travail et de les empêcher de persévérer dans la recherche d'un emploi. Voilà pourquoi nous suggérons de parler aussi des immigrants qui sont parvenus à s'intégrer et d'insister sur leur réussite. Leur expérience peut d'ailleurs aider à mettre au point des moyens

d'améliorer le sort d'autres immigrants en difficulté et à identifier les facteurs de réussite qui pourraient être inscrits dans la grille de sélection des futurs immigrants. Ces immigrants peuvent également servir de contacts aux nouveaux arrivants en quête de travail, puisque près de la moitié de ceux qui ont eu du mal à se trouver un emploi ont mentionné que le manque de contacts est un obstacle à l'embauche.

Une enquête menée auprès des employeurs du Québec est également requise afin d'avoir leur version des faits et de faire ressortir les facteurs qu'ils considèrent importants lors de l'embauche. L'enquête permettrait également de sonder les employeurs sur les moyens à prendre pour améliorer la qualité des flux migratoires et ainsi, faciliter l'intégration.

Enfin, bien que l'immigration soit importante pour la croissance démographique du Québec et pour l'apport de travailleurs dans le marché du travail, elle ne devrait pas occulter le fait que la source principale de main-d'œuvre qualifiée demeure notre propre système éducatif¹⁰. De plus, nos résultats ont montré que les travailleurs formés ici ont plus de chances de s'intégrer dans le marché du travail que ceux qui ont été formés à l'étranger. Par conséquent, il est important de continuer à investir dans le système éducatif québécois, afin de permettre aux universités et aux collèges de mieux répondre en qualité et en quantité aux besoins du marché du travail de la province. Il faut aussi redoubler d'efforts auprès des jeunes Québécois pour réduire le décrochage scolaire. Le gouvernement doit de plus continuer d'insister sur les mesures destinées aux familles pour augmenter le taux de natalité. Bref, toutes les autres politiques qui peuvent augmenter la taille et les compétences de la population active à court et à long terme doivent continuer de figurer parmi les priorités du gouvernement, au même titre que l'immigration.

¹⁰ En 2007, les collèges et les universités du Québec ont décerné 114 169 diplômes postsecondaires, dont 48 730 de niveau collégial et 65 439 de niveau universitaire (Indicateurs de l'éducation, édition 2010, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec). Aussi, parmi les 3 259 030 Québécois de 15 ans et plus qui détenaient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires en 2006, 85 % étaient des natifs et 91,3 % avaient obtenu leur certificat ou leur diplôme au Canada (Statistique Canada, 2008).

RÉFÉRENCES

- Aydemir, A., et M. Skuterud, 2005. Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966-2000. *Canadian Journal of Economics*, vol. 38, no 2, p. 641-671.
- Bauer, T. K. et M. Sinning, 2008. An extension of the Blinder–Oaxaca decomposition to nonlinear models. *Advances in Statistical Analysis*, Volume 92(2), pages : 197-206.
- Blinder, A. S. 1973. Wage discrimination: Reduced form and structural estimates. *Journal of Human Resources*, 8, pages : 436–455.
- Boudarbat, B. et M. Boulet, 2010. « Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail ». Rapport de recherche du CIRANO, no 2010RP-05, avril 2010.
- Boudarbat, B. & M. Boulet, 2007. "Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et la Colombie-Britannique", IRPP Choix, vol. 13, no 7.
- Boulet, M., et B. Boudarbat, 2010. Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants ? *Étude IRPP*, no 8, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.
- Chiswick, B. R., et P. W. Miller, 2007. "The Transferability of Immigrant's Human Capital Skills". IZA Discussion Paper no 2670, Institute for the Study of Labor, 27 p.
- Cloutier, L. 2008. « La qualité de l'emploi au Québec, développements conceptuels et création d'une typologie. État actuel de la réflexion », Direction des statistiques du travail et de la rémunération, Québec, Institut de la statistique du Québec, 47 p.
- Fairlie, R. W. 2005. An extension of the Blinder-Oaxaca decomposition technique to logit and probit models. *Journal of Economic and Social Measurement* 30: 305–316.
- Frenette, M. et K. Zeman, 2007. « Pourquoi la plupart des étudiants universitaires sont-ils des femmes? Analyse fondée sur le rendement scolaire, les méthodes de travail et l'influence des parents ». *Document de travail*, Statistique Canada, no au catalogue 11F0019MIF2007303.
- Galarneau, D. et R. Morissette, 2008. Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises. *L'emploi et le revenu en perspective*, no 75-001-X.
- Gilmore, J., et C. Le Petit, 2008. « Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 : analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires », Série d'analyse de la population active immigrante, no 71-606-X, Ottawa, Statistique Canada.

- Green, A. et D. Green, 1999. The Economic Goals of Canada's Immigration Policy: Past and Present. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, Volume 25 (4), pages : 425-451
- Grenier, G. et S. Nadeau, 2010. "Why is Immigrants' Access to Employment lower in Montreal than in Toronto?" Cahier de recherche #1005E, Département de science économique, Université d'Ottawa.
- Gunderson, M., D. Hyatt et C. Riddell, 2000. "Pay Differences between the Government and Private Sectors: Labour Force Survey and Census Estimates". Human Resources in Government Series, CPRN Discussion Paper No. W|10.
- Hou, F. 2010. "Entry Earnings of Canada's Immigrants over the Past Quarter Century: the Roles of Changing Characteristics and Returns to Skills". Canadian Labour Market and Skills Researcher Network, Working Paper No. 63.
- Kapsalis, C. et P. Tourigny, 2004. La durée de l'emploi atypique. *L'emploi et le revenu en perspective* (décembre), Statistique Canada — no 75-001-XIF au catalogue, p. 5-14.
- LaRochelle-Côté, S. 2010. Le travail autonome pendant le repli économique. *L'emploi et le revenu en perspective* (mars) - Statistique Canada — no 75-001-X au catalogue, p. 5-15.
- Neumark, D. 1988. Employers' Discriminatory Behavior and the Estimation of Wage Discrimination. *The Journal of Human Resources* 23: 279-295.
- Oaxaca, R. L. 1973. Male-female wage differentials in urban labor markets. *International Economic Review*, 14, pages : 693-709.
- Oreopoulos, P. 2009. "Why do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment with Six Thousand Resumés". NBER Working Paper No. 15036
- Picot, G., 2008. « Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistique Canada », Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, no 11F0019MIF — no 319, Ottawa, Statistique Canada.
- Picot, G., Y. Lu et F. Hou, 2009. Les taux de faible revenu des immigrants : rôle du revenu du marché et des transferts gouvernementaux. *L'emploi et le revenu en perspective* (décembre), Statistique Canada — no 75-001-X au catalogue, p. 14-29.
- Renaud, J. et T. Cayn, 2006. « Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec ». Direction des affaires publiques et des communications du MICC, Gouvernement du Québec.

Robert, J., 2005. L'intégration vue du Québec. *Santé, Société et Solidarité*, no 1, p. 69-77.

Statistique Canada, 2009. Regard sur le marché du travail canadien, 2007, no 71-222-X au catalogue. Lien internet : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-222-x/71-222-x2008001-fra.pdf>

Statistique Canada, 2010. Guide de l'Enquête sur la population active, No 71-543-G au catalogue. Lien internet : http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/collection_2010/statcan/71-543-G/71-543-g2010001-fra.pdf

Yun, M.-S, 2005. A Simple Solution to the Identification Problem in Detailed Wage Decompositions. *Economic Inquiry* 43: 766-772.

Yun, M.-S. 2004. Decomposing differences in the first moment. *Economics Letters* 82: 275-280.

ANNEXE

Tableau A1 – Évolution du taux de chômage des 15-64 ans, selon le statut d’immigrant et la province de résidence (%)

		Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Ensemble du Canada
2006	Natifs	7,4	6,1	4,6	6,2
	Immigrants	12,9	6,9	5	7,0
2007	Natifs	6,8	5,9	4	5,8
	Immigrants	10,7	7,4	5,2	7,1
2008	Natifs	6,7	6,2	4,6	5,9
	Immigrants	11,2	7,6	4,9	7,2
2009	Natifs	7,7	8,5	7,8	7,9
	Immigrants	13,8	10,9	7,7	10,2
2010	Natifs	7,3	8,1	7,4	7,6
	Immigrants	12,4	10,4	8,8	9,9